

## Article

---

« La commémoration de la bataille de Sainte-Foy. *Du discours de la loyauté à la « fusion des races »* »

Patrice Groulx

*Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 55, n° 1, 2001, p. 45-83.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/005457ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [erudit@umontreal.ca](mailto:erudit@umontreal.ca)

# La commémoration de la bataille de Sainte-Foy *du discours de la loyauté à la « fusion des races<sup>1</sup> »*

PATRICE GROULX  
*Institut interuniversitaire de recherche  
sur les populations (IREP)*

**RÉSUMÉ** • Le monument des Braves, inauguré à Québec en 1863, célèbre la bataille de Sainte-Foy, dernière victoire remportée en 1760 par la France et les Canadiens dans la guerre de la Conquête. Son inauguration est l'une des premières de la vague commémorative qui a déferlé sur le Canada entre 1850 et 1930. Le dévoilement de ce monument, les discours qu'il a inspirés, les topiques qu'il a reflétés et ses réappropriations illustrent le travail ininterrompu de la mémoire dans ses expressions savantes, ses représentations et ses usages sociopolitiques. Nous examinerons ici comment ce monument s'est retrouvé au cœur d'un discours qui a émoussé les aspérités de la Conquête et dénaturé l'explication historique de la bataille de 1760.

**ABSTRACT** • The *Monument des Braves*, inaugurated at Quebec in 1863, commemorates the Battle of Sainte-Foy, the last victory won by the French and the *Canadien* during the Seven Years' War. Its inauguration was among the first from the commemorative wave that swept across Canada between 1850 and 1930. The unveiling of this monument, the discourses it inspired, the commonplaces it mirrored, and its reappropriations illustrate the uninterrupted work of memory in its scholarly expressions, its representations, and its socio-political uses. We will examine here how this monument found itself at the heart of a discourse that smoothed the harshness of the Conquest and distorted the historical explanation of the Battle of 1760.

1. Nous remercions Gérard Bouchard, Réal Ouellet et Alain Roy qui ont accepté de lire une première version de ce texte, les évaluateurs de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* pour leurs commentaires ainsi que le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada pour son appui financier.

**L**E MONUMENT DES BRAVES, situé sur le chemin Sainte-Foy à Québec, commémore la victoire remportée le 28 avril 1760 par les soldats du chevalier de Lévis sur ceux du général Murray sous les murs de Québec. Sur la face sud du socle, un écusson porte la dédicace «AUX BRAVES DE 1760/ÉRIGÉ PAR LA SOCIÉTÉ S<sup>T</sup> J. BAPTISTE DE QUÉBEC/1860». Deux autres écussons représentent des trophées d'armes, les couleurs de la France et de la Grande-Bretagne et les noms de Lévis et de Murray. Un quatrième montre un moulin à vent entouré d'une couronne de feuilles de chêne et d'érable, un castor et des haches. Des mortiers aux angles du socle et une allégorie armée au sommet d'une colonne confirment le caractère militaire du monument.

Pourtant, ce monument ne mentionne ni la bataille de Sainte-Foy ni la présence, sous sa base, d'une cassette contenant les os de soldats tués au combat. Que commémore-t-il alors? Quels étaient les objectifs de ceux qui ont érigé la colonne? Pourquoi ont-ils fait silence sur la nature et l'issue de ce combat?

Nous tenterons de répondre à ces questions en tenant compte de la problématique actuelle des rapports entre mémoire, historiographie et commémoration. Nous montrerons en particulier que les orientations, les silences, les simplifications et les contresens historiques exprimés dans la commémoration des Braves de 1760 respectaient des conventions culturelles, répondaient à des enjeux de pouvoir et ont formé le mythe des Braves. Celui-ci a débouché sur une relecture dénaturée de la bataille de 1760 qui pose à son tour les problèmes du «devoir de mémoire» en regard des devoirs de l'histoire et de la pratique de l'histoire commémorative.

## **A – UNE PROBLÉMATIQUE DE LA COMMÉMORATION**

Pour expliciter les termes de la discussion, nous allons d'abord situer dans le temps le phénomène commémoratif au Québec. La multiplication des monuments, ici comme dans le reste de l'Occident, est un phénomène bien circonscrit qui débute dans les années 1850, s'accélère à partir de 1880 et s'essouffle dans les années 1930. Durant ces trois quarts de siècle, la sélection des événements et personnages commémorés s'est concentrée sur la Nouvelle-France<sup>2</sup>, historiens et commémorateurs s'épaulant avec

2. D'après l'inventaire de la Commission de la capitale nationale du Québec disponible sur Internet (<http://www.capitale.gouv.qc.ca/pagesint/e23.html>) (page consultée le 26 octobre 2000), 19 des 57 monuments de Québec portent sur la Nouvelle-France. C'est sans compter les plaques historiques ni 17 des 22 statues de la façade de l'Hôtel du Parlement qui illustrent cette période fondatrice, Luc Noppen et Gaston Deschênes, *L'Hôtel du Parlement, témoin de notre histoire*

ferveur pour cimenter la cohésion nationale à partir d'une représentation héroïque de l'enracinement des colons français<sup>3</sup>. Ces monuments, toujours présents dans nos paysages urbains, forment un héritage à valeur ajoutée puisqu'ils sont à la fois des œuvres d'art public et les produits de l'imaginaire historique de nos devanciers<sup>4</sup>. Leur esthétique et leurs symboles sont en partie étrangers à la culture contemporaine, mais ils continuent de proposer des significations du passé. Même si elle a ralenti, l'activité commémorative est encore bien vivante et, depuis 1980, tend à augmenter à nouveau<sup>5</sup>. La société occidentale vit aujourd'hui, pour reprendre l'expression de Pierre Nora, dans une « ère de la commémoration » plus marquée que dans les années 1930-1980, notamment avec l'apparition des sensibilités au patrimoine<sup>6</sup>.

(Québec, Publications du Québec, 1996), 145-154. La situation est similaire à Montréal, où un relevé d'Alan Gordon montre que 48 des 93 plaques et monuments installés entre 1891 et 1930 touchent le régime français, *Contested Terrain : The Politics of Public Memory in Montreal, 1891-1930*, thèse de doctorat (histoire), Queen's University, 1997, 206, tableau 7.3.

3. Denis Martin, *Portraits des héros de la Nouvelle-France : images d'un culte historique* (LaSalle, Hurtubise HMH, 1988), 24 ; Fernande Roy, « Une mise en scène de l'histoire. La fondation de Montréal à travers les siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française* [ci-après RHAF], 46,1 (été 1992) : 7-36 ; Jacques Mathieu et Jacques Lacoursière, *Les mémoires québécoises* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991), 313-325. Sur quelques cas bien documentés, voir Jacques Mathieu, « Les sens de l'événement », dans Claire Dolan, dir., *Événement, identité et histoire* (Sillery, Septentrion, 1991), 255-267 [sur l'évolution du personnage de Jacques Cartier] ; Richard LaRue et Fabrice Montal, « Québec 1984 : le silence des historiens », dans Jacques Dagneau et Sylvie Pelletier, dir., *Mémoires et histoires dans les sociétés francophones* (Québec, CÉLAT, 1992), 49-56 ; Patrice Groulx, *Pièges de la mémoire. Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous* (Hull, Vents d'Ouest, 1997), 327-353 ; Diane Gervais et Serge Lusignan, « De Jeanne d'Arc à Madeleine de Verchères. La femme guerrière dans la société d'ancien régime », *RHAF*, 53,2 (automne 1999) : 171-205. Allan Greer montre que le cas de sainte Kateri Tekakwitha se situe aux deux niveaux de l'hagiographie et de l'histoire laïque : « Savage / Saint : The Lives of Kateri Tekakwitha », dans Sylvie Dépatie, Catherine Desbarats, Danielle Gauvreau, Mario Lalancette et Thomas Wien, dir., *Vingt ans après Habitants et marchands* (Montréal, McGill-Queen's University Press, 1998), 138-159.

4. Sur la place occupée par les monuments dans l'identité sociale, voir Luc Noppen et Lucie K. Morisset, « De la production des monuments. Paradigmes et processus de la reconnaissance », dans Laurier Turgeon, Jocelyn Létourneau et Khadiyatoullah Fall, dir., *Les espaces de l'identité* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1997), 23-52. Voir aussi le dossier « Dans l'intimité de l'art public », *Continuité* [magazine du patrimoine au Québec], 82 (automne 1999) : 18-50.

5. Pour le cas de Québec, ville de mémoire, cette « reprise » remonte même à 1960. Voir Henri Dorion, Denis Samson et Nicolas Giroux, « Les représentations commémoratives », dans Serge Courville et Robert Garon, dir., *Québec, ville et capitale* (Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2001), 388-403.

6. Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », *Les lieux de mémoire* (Paris, Gallimard, 1993), III,3 : 975-1012. Émettons toutefois une réserve : les conclusions de l'auteur quant au rapport entre mémoire, histoire et commémoration ne rendent compte que du cas de la France et ne peuvent pas être mécaniquement transposées au Québec, malgré de nombreuses concordances.

Les précisions terminologiques s'imposent. Nous nous appuyons sur la définition synthétique de la *commémoration* proposée par la Commission des biens culturels du Québec : « un acte collectif et public de rappel dont l'objet est un personnage, un événement ou un fait du passé et dont le moyen est une manifestation ou un repère fixe et permanent<sup>7</sup> ». Formulée par un organisme public dont le mandat est de préserver le patrimoine national, cette définition rejoint les grands paramètres que Gérard Namer a identifiés : la commémoration combine un lieu significatif, un « notable ordonnateur », une théâtralisation, un temps spécifique, une écriture collective de l'histoire et un télescopage discursif du passé, du présent et de l'avenir<sup>8</sup>. Elle est bien un usage sociopolitique de la mémoire construit pour définir l'horizon d'attente de la collectivité et canaliser son énergie dans un sens déterminé. Comme nous l'avons montré ailleurs, « son pouvoir réside dans la puissance que l'évocation des figures héroïques transmet aux participants. Plus qu'une simple complaisance à admirer l'action des ancêtres, elle traduit le sentiment que leur vitalité morale se transmet à travers les générations, ennoblit la lignée entière et peut se prolonger dans l'éternité aussi longtemps que des descendants l'évoqueront<sup>9</sup>. » En outre, même si elle procède de l'historiographie, la commémoration possède une autonomie discursive<sup>10</sup> qui lui permet d'influencer en retour la mémoire historique : nous verrons que dans celle de la bataille de Sainte-Foy, les discours (pièces oratoires) ont accordé le discours sur l'événement aux impératifs politiques de l'Union et de l'Empire.

Pendant longtemps, il n'y a pas eu de distance critique entre la discipline historique et la commémoration sociopolitique. L'inventaire des monuments publié en 1923 par Pierre-Georges Roy témoigne de l'absence initiale de frontière entre les deux domaines, car ce catalogage sert à pro-

7. Commission des biens culturels, *Pour une politique de la commémoration au Québec : bilans et pistes de discussion* ([Québec], [Commission des biens culturels du Québec], 1998), 17. Le terme commémoration recouvre des réalités différentes selon les auteurs. Pour Pascal Ory, notamment, la mémoire collective s'exprime dans trois instances : la rétrospection, la célébration et la commémoration, *Une nation pour mémoire. 1889, 1939, 1989. Trois jubilés révolutionnaires* (Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992), 8-10. Ce qu'Ory définit comme « célébration » correspond à ce que nous appelons ici « commémoration sociopolitique ».

8. Gérard Namer, *Mémoire et société* (Paris, Méridiens Klincksieck, 1987), 201-215.

9. Patrice Groulx, *Pièges...*, *op. cit.*, 159.

10. Jacques Mathieu compare la commémoration à une « langue riche et vivante » possédant en propre un vocabulaire, une grammaire et des principes de communication : « Le langage de la commémoration », dans Thomas H. B. Symons, dir., *Les lieux de la mémoire. La commémoration du passé du Canada* (Ottawa, Société royale du Canada, 1996), 41-50.

mouvoir la commémoration, et non à la remettre en question<sup>11</sup>. Depuis 25 ans, toutefois, on examine le phénomène commémoratif sous l'angle des rituels, des rapports sociaux (classes, ethnies, nations), des idéologies (nationalisme) et des politiques de la mémoire<sup>12</sup>. Le présent article s'inscrit dans ce courant.

L'*histoire* et la *mémoire* sont, pour reprendre l'expression d'Henri Moniot, des « mots-fleuves, dont le contexte d'emploi doit toujours guider l'appréciation<sup>13</sup> ». Les historiens départagent habituellement l'histoire et la mémoire en vocables opposés<sup>14</sup>. Les définitions qu'en donne Moniot résument bien l'état le plus répandu des concepts :

11. Pierre-Georges Roy, *Les monuments commémoratifs de la province de Québec* (Québec, Commission des monuments historiques de la province de Québec, 1923), 2 volumes. Roy était alors secrétaire de la toute nouvelle Commission. Sur le contexte où est apparu ce premier inventaire, voir Alain Gelly, Louise Brunelle-Lavoie et Cornéliu Kirjan, *La passion du patrimoine : la Commission des biens culturels du Québec, 1922-1994* (Sillery, Septentrion, 1995), 25-28.

12. L'étude du rapport entre la commémoration et l'historiographie a été provoquée par un questionnement sur les usages de la mémoire. Maurice Agulhon a resserré cette interrogation sur l'image, *Marianne au combat. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880* (Paris, Flammarion, 1979), 251 p., puis le monument, « La statuomanie et l'histoire », *Ethnologie française*, 8,2-3 (mars-septembre 1978) : 145-172. De nombreux auteurs américains se sont penchés sur la commémoration dans leur pays ; le cas des monuments de la Guerre civile de 1860, où s'entre-croisent les thèmes de l'émancipation des esclaves, des héros des États vaincus et de la réconciliation nationale, s'apparente à celui du souvenir de la Conquête ; voir Kirk Savage, « The Politics of Memory : Black Emancipation and the Civil War Monument », dans John R. Gillis, dir., *Commemorations. The Politics of National Identity* (Princeton, NJ, Princeton University Press, 1994), 127-149. Au Canada, outre les travaux déjà cités, ressortent les études de Bruno Hébert, *Monuments et patrie. Une réflexion sur un fait historique. La célébration commémorative au Québec de 1881 à 1929* (Joliette, Pleins Bords, 1980), 397 p. ; Christopher James Taylor, *Negotiating the Past. The Making of Canada's Historic Parks and Sites* (Montréal, McGill-Queen's University Press, 1990), xviii-246 p. ; Jonathan Vance, *Death So Noble. Memory, Meaning and the First World War* (Vancouver, UBC Press, 1997), xv-319 p.), Ronald Rudin, « Contested Terrain : Commemorative Celebrations and National Identity in Ireland and Quebec », dans Gérard Bouchard et Yvan Lamonde, dir., *La nation dans tous ses états* (Montréal/Paris, l'Harmattan, 1997), 183-204 ; et Henry Vivian Nelles, *The Art of Nation-Building. Pageantry and Spectacle at Quebec's Tercentenary* (Toronto, University of Toronto Press, 1999), x-397 p. Pour ce qui concerne la bataille de Sainte-Foy et sa commémoration, voir surtout Jean Provencher, « Le parc du souvenir », dans Jacques Mathieu et Eugen Kedl, dir., *Les plaines d'Abraham : le culte de l'idéal* (Sillery, Septentrion, 1993), 239-273.

13. Henri Moniot, « L'histoire historique analysée par la mémoire », dans Élise Marienstras et Marie-Jeanne Rossignol, dir., *Mémoire privée, mémoire collective dans l'Amérique pré-industrielle* (Paris, Berg International, 1994), 225.

14. Pour Pierre Nora, par exemple, « [m]émoire, histoire : loin d'être synonymes, nous prenons conscience que tout les oppose », « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », *op. cit.*, I : *La République*, xix. Jacques Le Goff considère la mémoire comme « le vivier où puisent les historiens », *Histoire et mémoire* (Paris, Gallimard, 1988), 10.

L'histoire passe pour une activité critique, une enquête fondée sur l'étude de traces sérieuses [...], cumulative, analytique, distante, soucieuse d'intelligibilité explicitement construite, aujourd'hui instituée et légitimée donc publique, faite pour être socialement utile mais après le détour et le temps d'une parenthèse savante. La mémoire passe pour affective, sélective, complaisante, synthétique, immédiatement utile, plurielle (en ce sens qu'il en est autant que de groupes et d'individus) et donc limitée, et possiblement privée, du moins si quelque légitimité instituée ne vient pas la bénir elle aussi<sup>15</sup>.

Comme l'a signalé Emmanuel Macron, à la mémoire comme à l'histoire « se pose l'énigme de la représentation du passé » ; à « la fidélité espérée de la mémoire répond l'ambition de la vérité de l'histoire », la coupure entre les deux étant « accomplie par l'écriture<sup>16</sup> ». Cette cassure découle de la rupture que la modernité a introduite dans le rapport au passé, mais suppose toujours par ailleurs une continuité. Fernand Dumont a formulé ainsi la fluidité de ce processus : « la science, [...] se mettant en quête des événements grâce aux documents et aux traces de toute espèce, prolonge la mémoire vive par la mémoire de papier<sup>17</sup> ». Si donc l'histoire se distingue bien de la mémoire par ses méthodes, lesquelles aboutissent à des certitudes ou du moins à des hypothèses vérifiables, la frontière entre l'une et l'autre reste imprécise, car où s'arrête au vrai la mémoire vive et où commence celle de papier lorsque le témoignage est mobilisé comme « preuve » historique ?

La mémoire est donc une expérience soit individuelle soit collective, transmise soit verbalement soit par le document (archive, trace matérielle). Le fait que, dans le régime actuel de connaissance, l'intelligibilité du passé soit confiée à des historiens qui se posent en interprètes les mieux qualifiés (à travers leur construction d'une « explication / compréhension », pour reprendre les termes de Paul Ricoeur), se trouve à la source des difficultés d'une critique de la commémoration. Dans quelle mesure peut-on demander « à la mémoire de représenter fidèlement, en véracité, ce qui n'est plus mais qui fut<sup>18</sup> » au moyen de l'activité historique, alors même

15. Henri Moniot, *loc. cit.*

16. Emmanuel Macron, « La lumière blanche du passé. Lecture de *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, de Paul Ricoeur », *Esprit*, 266-267 (août-septembre 2000) : 22. Voir aussi Paul Ricoeur, « Définition de la mémoire d'un point de vue philosophique », dans Françoise Barret-Ducrocq, dir., *Pourquoi se souvenir ?* (Paris, Bernard Grasset, 1998), 28-32.

17. Fernand Dumont, *L'avenir de la mémoire* (Québec, Nuit blanche, 1995), 25.

18. Paul Ricoeur, « Définition de la mémoire », 29-30. La difficulté est compliquée, remarque ici Ricoeur, par le fait que la mémoire, tout comme l'imaginaire, se présente sous forme d'images. « Beaucoup de débats que nous avons actuellement sur la déportation, précise-t-il, et tous les pro-

que la mémoire est en partie construite par l'histoire et que, par ailleurs, la représentation du passé dans la mémoire est devenue l'un des nouveaux objets de l'histoire ? À partir de quels critères les historiens peuvent-ils porter un jugement sur ces relectures intéressées du passé que sont les commémorations s'ils en sont en même temps partie prenante ?

Ces questions se posent avec acuité pour deux raisons. La première est l'existence, entre l'historien et son public, d'un « pacte de vérité de l'histoire, de sa prétention à la vérité dans sa représentation du passé<sup>19</sup> ». On peut donc se demander jusqu'où peut aller la caution donnée à la commémoration au sens large, et à la commémoration sociopolitique en particulier, par l'historien sans menacer le lien de confiance, le « pacte de vérité » établi avec le public. La seconde a trait à la nature du « devoir de mémoire ». L'expression même est née sous la plume de Primo Levi dans la crainte que la mémoire de ce crime indicible qu'a été la Shoah ne disparaisse avec ses victimes survivantes<sup>20</sup>. Elle a depuis été récupérée et détournée de sa visée originale (le devoir du témoignage), mais soulève toujours le problème, avec l'emploi du mot « devoir », des responsabilités de la profession historique dans le façonnement de la mémoire collective.

Dans le langage courant, le terme *mythe* est compris comme une fable, une erreur ou un mensonge. L'anthropologie et la mythologie ont objectivé sa définition et souligné la parenté de l'histoire et du mythe. Comme l'a montré Jerzy Topolski, l'un et l'autre se relaient et s'interpénètrent dans des continuités de sens, occupant des positions contrastées plutôt qu'opposées<sup>21</sup>. Pour Claude Lévi-Strauss, entre autres, il existerait des « cellules mythiques » qui évoluent aussi bien dans le réseau clos de la mythologie que dans le système ouvert de l'histoire et qui serviraient d'intermédiaires entre les deux. Les mythes ne seraient pas seulement l'explication de situations universelles mais aussi celle de la destinée de groupes singuliers ; et en même temps confèreraient aux situations sin-

blèmes suscités aujourd'hui par la crédibilité des historiens et des mémorialistes naissent de ce tout premier paradoxe. Même les historiens qui ont travaillé sur cette difficulté de la façon la plus critique ne peuvent pas ne pas présenter de grandes fresques du passé, c'est-à-dire les mettre en scène. Or, cette espèce de mise en scène du passé ne cesse de ramener la mémoire sur le terrain de l'imagination avec la menace de l'imaginaire, de l'irréel, du virtuel. »

19. Emmanuel Macron, *loc. cit.*, 24.

20. Voir notamment Primo Levi, Anna Bravo et Federico Cereja, *Le devoir de mémoire : entretien avec Anna Bravo et Federico Cereja* ([Paris], Mille et une nuits, 1995), 95 p.

21. Jerzy Topolski, « Structure des mythes historiques : historiographie, conscience historique, mémoire », dans Henri Moniot et Maciej Serwanski, dir., *L'histoire en partage. Le récit du vrai* (Paris, Nathan, 1996), 71-81.

gulières de l'histoire une portée universelle, valable pour l'ensemble de l'humanité<sup>22</sup>.

Sans prétendre écrire ici le dernier mot sur le rapport entre mythe et histoire, nous postulerons que le *mythe historique* est un récit décrivant la fondation ou l'inauguration, dans un temps primordial, d'un objet, d'une institution, d'une pratique, d'un comportement ou d'un groupe. C'est un récit qui prétend à la vérité puisqu'il parle d'une chose qui existe. Par ailleurs, l'indiscutable vérité qu'on lui prête lui confère deux qualités qui en facilitent la diffusion : d'une part, il remporte une adhésion spontanée, il esquive l'enquête critique ; d'autre part, il a souvent une portée universelle : il n'est pas seulement la description d'un événement mais reproduit un archétype. C'est ainsi qu'il en vient à proposer un modèle, qu'il prescrit une attitude à adopter lorsqu'une situation analogue à celle qu'il décrit semble se présenter à nouveau<sup>23</sup>. Le mythe remplit donc une fonction de médiation entre la mémoire et l'histoire : il happe des éléments de mémoire (du vécu, de l'ayant-été), les moule dans une structure familière (des archétypes, des modèles<sup>24</sup>) et les reproduit en faits construits dans des récits vrais<sup>25</sup>. Nous pouvons dès lors suggérer que la commémoration non seulement combine la dimension archétypale du mythe à la dimension vériditative de l'histoire — ce qui serait le propre de l'histoire commémorative<sup>26</sup> — mais épaissit le trait

22. Claude Lévi-Strauss, « When Myth Becomes History », *Myth and Meaning* (Toronto, University of Toronto Press, 1978), 34-43. « I am not far from believing, conclut Lévi-Strauss, that in our own societies, history has replaced mythology and fulfils the same function, that for societies without writing and without archives the aim of mythology is to ensure that as closely as possible [...] the future will remain faithful to the present and to the past. For us, however, the future should always be different, and ever more different, from the present [...]. But nevertheless the gap which exists in our mind to some extent between mythology and history can probably be breached by studying histories which are conceived as not at all separated from but as a continuation of mythology. », p. 43.

23. Cette définition rejoint l'étymologie car le mythe est une « parole », Roland Barthes, *Mythologies* (Paris, Seuil, 1970), 193. Elle rejoint aussi l'analyse de Mircea Éliade, pour qui le mythe est « toujours le récit d'une "création" : on rapporte comment une chose a été produite, a commencé à être. Le mythe ne parle que de ce qui est arrivé réellement, de ce qui s'est pleinement manifesté. », *Aspects du mythe* (Paris, Gallimard, 1963), 15.

24. « Un objet ou un acte, précise Mircea Éliade, ne devient réel que dans la mesure où il imite ou répète un archétype. Ainsi, la réalité s'acquiert exclusivement par répétition ou participation ; tout ce qui n'a pas un modèle exemplaire est "dénudé de sens", c'est-à-dire manque de réalité. », *Le mythe de l'éternel retour* (Paris, Gallimard, 1969), 48. Les italiques sont de l'auteur.

25. Voir Pierre Ouellet, « Le petit fait vrai. La construction de la référence dans le texte scientifique », dans Pierre Ouellet, dir., *Les discours du savoir* (Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 1986), 37-57.

26. Nous empruntons le terme « histoire commémorative » à Pierre Bourdieu, cité dans Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire* (Paris, Seuil, 1996), 48-49, qui l'oppose à « l'histoire scien-

pédagogique du passé grâce aux procédés spectaculaires que sont les rituels, les images et les monuments. Ce faisant, elle enferme le passé dans les lectures intéressées de ses promoteurs et met formellement en cause le statut de l'histoire dans le débat social.

## **B - LA PREMIÈRE FORMULATION DU MYTHE ET SON CONTEXTE**

### **L'événement et son récit**

Dans la bataille de Sainte-Foy, dernière victoire française de la guerre de la conquête, les 4000 hommes de la garnison britannique de Québec commandés par James Murray, affrontèrent les 7000 hommes (dont 3000 miliciens canadiens et 300 Amérindiens) de François-Gaston de Lévis. Le combat fut meurtrier, notamment près du moulin Dumont, sur le chemin reliant Québec à Sainte-Foy. Par la suite, Lévis assiégea Québec, les deux camps attendant l'arrivée des secours par le fleuve. Les navires anglais atteignirent la ville les premiers, forçant Lévis à retraiter vers Montréal, qui capitula en septembre<sup>27</sup>. La victoire d'avril n'annula pas la défaite de Montcalm.

Événement sans lendemain et qui survenait au milieu de bouleversements décisifs, la bataille n'a pas laissé de trace durable dans la mémoire collective. Elle fut bien mentionnée dans quelques ouvrages d'érudition de la fin du XVIII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>28</sup>, mais sur la foi d'archives. C'est François-Xavier Garneau qui en donna la première description détaillée dans le troisième tome de son *Histoire du Canada*, paru en 1848<sup>29</sup>. Ce récit sur la « seconde bataille d'Abraham » s'imposa rapidement comme le texte canonique sur l'événement. Garneau insista sur la participation massive des Canadiens qui méritaient autant que les Français l'honneur de la

tifique ». Nous pourrions définir l'histoire commémorative comme une connaissance vérifiable du passé vouée au prestige de son objet (personnage, institution, groupe, nation). Lorsqu'elle se dégage de cette vocation, l'historiographie peut prétendre à la scientificité de manière plus convaincante.

27. Guy Frégault, *La guerre de la conquête, 1754-1760* (Montréal, Fides, 1975, 1955), 374-379.

28. Abbé Guillaume Raynal, *Histoire philosophique et politique, des établissements & du commerce des Européens dans les deux Indes* (Paris, Lacombe, 1778), 6 : 218-221 ; William Smith, *History of Canada. From Its First Discovery to the Peace of 1763* (Québec, John Neilson, 1815), I : 332-338 ; Michel Bibaud, *La bibliothèque canadienne*, IX,XX (15 avril 1830), 385-389, texte repris par l'auteur dans son *Histoire du Canada* (Montréal, John Jones, 1837), 345-352, puis publié sans mention d'auteur sous le titre « Extraits historiques », *Le Canadien* (ci-après LC), 2 août 1837, 1 et 2 ; Joseph-François Perreault, *Abrégé de l'histoire du Canada, Première partie* (Québec, P. & W. Ruthven, 1832), 59-60.

29. François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada* (Québec, Fréchette et frère, 1848), III : 239-255.

victoire<sup>30</sup>. Il releva aussi le caractère désespéré de l'effort consenti, car c'est l'épuisement qui empêcha Français et Canadiens de reprendre Québec<sup>31</sup>. Mais surtout, son récit servit à faire ressortir l'idée réconfortante, dans l'explication de la Conquête, de l'abandon de la France. Pour mettre en contexte la bataille, Garneau contrasta l'indifférence des ministres de Louis xv et l'acharnement du gouvernement de William Pitt. Les « meilleurs soldats qu'aient jamais eus la France et l'Angleterre<sup>32</sup> » s'étaient retrouvés face à face, mais l'inertie de la monarchie française annula le fruit des sacrifices du printemps de 1760, qui contrebalançaient pourtant l'outrage subi à l'automne de 1759<sup>33</sup>. « L'on peut dire que [par l'arrivée des navires anglais devant Québec] la cause française fut définitivement perdue ; perdue non par le défaut de résolution et de persévérance comme le prouaient la longueur et les victoires de cette guerre, mais par l'abandon absolu de la métropole<sup>34</sup>. » Les Canadiens n'avaient pas à rougir de leurs ancêtres<sup>35</sup>, ni les Anglais d'avoir été battus sur les Plaines.

Décrivant un événement capital pour la collectivité canadienne, les récits de la Conquête ne pouvaient manquer de se transformer en mythes de fondation, ou plutôt en une double constellation mythique, l'une pour le Canada français, l'autre pour le Canada anglais, avec leurs variantes<sup>36</sup>. Quel était le sens de ce bouleversement pour la population qui le subissait ? « La cession du pays, rapporte Claude Galarneau, n'apporte aucun témoignage de satisfaction », et durant une génération, il semble plutôt que « les Canadiens ne comprirent pas ce qui leur arrivait<sup>37</sup> ». Mais à la suite de

30. *Ibid.*, 239 et 256.

31. *Ibid.*, 237 et 255.

32. *Ibid.*, 257.

33. « [L]es vainqueurs [...] établirent leur camp dans ces mêmes plaines où ils venaient de laver si glorieusement la honte de la défaite qu'ils y avaient essayée l'année précédente [...]. », *Ibid.*, 257. L'idée de la revanche était présente à l'esprit des combattants. Le comte de Maurès de Malartic affirma plus tard que les officiers anglais « nous ont assuré que nous avons bien pris notre revanche [de la bataille] du 13 septembre », *Journal des Campagnes au Canada de 1755 à 1760* (Dijon, Damidot, 1890), 327.

34. *Ibid.*, 263.

35. Pour Maurice Lemire, l'importance accordée à la deuxième bataille des Plaines en regard de la première visait à souligner cet abandon et ainsi à préserver l'honneur national, « L'ambiguïté garnélienne », dans Gilles Gallichan, Kenneth Landry et Denis Saint-Jacques, dir., *François-Xavier Garneau, une figure nationale* (Québec, Nota Bene, [1998]), 270.

36. Sur l'idée de constellation mythique, voir Raoul Girardet, *Mythes et mythologies politiques* (Paris, Le Seuil, 1986), 11-12.

37. « La légende napoléonienne au Québec », dans Fernand Dumont et Yves Martin, dir., *Imaginaire social et représentations collectives* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982), 164. Sur l'état d'esprit des Canadiens à l'annonce de la cession, voir Marcel Trudel, *Histoire de la*

la Révolution française s'élabora le mythe de la « conquête providentielle », posant que Dieu avait épargné à la Nouvelle-France un régime irrégulier et régicide en lui donnant un gouvernement étranger et protestant, certes, mais respectueux des traditions et des droits de la population<sup>38</sup>. À son tour, ce mythe alimenta au XIX<sup>e</sup> siècle la conviction que le Canada français devait remplir une « mission providentielle ».

#### La translation solennelle de 1854

Lévis dit avoir eu 193 tués durant la bataille, et Murray, 259<sup>39</sup>. Les Français contrôlaient le champ de bataille et envoyèrent les blessés des deux camps à l'Hôpital général, situé hors des murs. Où a-t-on enterré les morts restés sur le champ de bataille du 28 avril? Aucun des principaux témoignages ne donne ce renseignement, mais en septembre 1852, l'historien Garneau, l'avocat Louis de Gonzague Baillairgé et le docteur Olivier Robitaille visitèrent un terrain où, en creusant les fondations d'une maison, les ouvriers avaient trouvé « des ossements humains, des boutons, des agraffes de baudriers et divers autres insignes militaires<sup>40</sup> ». Comme les ruines du moulin de Dumont étaient voisines, on présuma qu'il s'agissait d'une fosse commune où furent inhumés plusieurs braves tués au combat. À l'instigation des trois hommes, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec (SSJBQ) entreprit des fouilles sommaires qui dégagèrent d'autres ossements. En mars 1854, elle résolut d'organiser une cérémonie civique, religieuse et militaire de translation des restes, et lança une souscription publique pour l'érection d'un monument.

*Nouvelle-France, X : Le régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France, 1759-1764* (Montréal, Fides, 1999), 423-428.

38. Claude Galameau a repéré chez le juge William Smith, de Québec, les premières formulations du mythe de la conquête providentielle ; l'idée pénétra ensuite l'opinion avec l'aide de M<sup>re</sup> Plessis, *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970), 336. Sur l'enchaînement Conquête/Révolution/Mission, voir David M. Hayne, « Conquête providentielle et Révolution diabolique : une constante dans la littérature québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle », dans Sylvain Simard, dir., *La révolution française au Canada français* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991), 323-337. Pour une critique cléricale de ce mythe, voir l'abbé Lionel Groulx, « La Providence et la conquête anglaise de la Nouvelle-France », *Notre maître le passé* (Montréal, Granger, 1944), 125-164. Dans l'historiographie, l'abbé Étienne-Michel Faillon le formule nettement en 1852, Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978), 50-51.

39. *Journal des campagnes du chevalier de Lévis en Canada* (Montréal, Beauchemin, 1889), 268-269 ; C. P. Stacey, *Quebec, 1759* (Toronto, Macmillan, 1959), 164.

40. « Rapport du comité spécial », *loc. cit.* Dans cette citation comme dans toutes celles qui suivront, nous reproduirons les formulations et l'orthographe originales.

À l'origine, on pensa transférer les os au cimetière de l'Hôpital général, où déjà se trouvaient les corps des soldats morts de leurs blessures après les batailles de 1759 et 1760, et de dresser un monument à cet endroit. Il y eut un petit débat sur la question, dans lequel on devine les lectures ambivalentes des événements de 1759 et 1760. Rappelons que les ossements, dans la tradition judéo-chrétienne comme dans bien d'autres, illustrent des représentations eschatologiques et transmettent la certitude d'une résurrection individuelle ou collective. Ceux des Braves n'étaient pas seulement les restes d'ancêtres méritoires, mais pouvaient de surcroît symboliser (même si les orateurs n'ont pas explicitement filé cette métaphore) la renaissance de la nation canadienne-française<sup>41</sup>. Il était essentiel de trouver une solution adéquate à ce problème de sépulture.

Par ailleurs, personne ne douta au début que les os étaient seulement « français ». Le comité spécial de la SSJBQ affirma que « ceux qui périrent en cette circonstance étaient nos pères et qu'ils combattaient jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour nous préserver de la domination étrangère<sup>42</sup> ». Puis la confusion s'installa. Le 18 avril, le *Journal de Québec* parla du projet de « jeter les bases d'un beau monument, sur le terrain même où la bataille a été livrée, érigé à la mémoire des braves des deux nations respectives<sup>43</sup> », et non plus au cimetière de l'Hôpital général. Le 15 mai 1854, dans un plaidoyer étoffé, un correspondant anonyme du journal *Le Canadien* assura, d'une part, qu'il s'agissait des soldats des deux camps morts dans les deux batailles de 1759 et de 1760 et réclama, d'autre part, qu'un monument leur soit érigé, même s'il ne s'agissait que d'une simple croix, à l'endroit de leur découverte. Le respect des combattants protestants, qui n'auraient pas voulu être « inhumés à l'ombre d'une chapelle papiste », militait aussi en faveur d'un terrain neutre ; de toute manière, d'après ce correspondant, les Français avaient certainement été enterrés dans les rites de leur religion<sup>44</sup>.

41. Le texte sous-jacent de cette représentation est la « vision des ossements » du prophète Ézéchiel, dans l'Ancien Testament : le Seigneur donne en vision à Ézéchiel le pouvoir d'insuffler la vie à des ossements desséchés qui couvrent une vallée, pour qu'ensuite le prophète transmette aux Hébreux l'espérance du retour sur leur sol et la restauration du peuple anéanti (Ézéchiel, 37, 1-14). Voir aussi Jean Pépin, « Mort et résurrection », *Dictionnaire de la théologie chrétienne* (Paris, Encyclopædia Universalis et Albin Michel, 1998), 567-573.

42. « Rapport du comité spécial », *loc. cit.*

43. [Sans titre], *JQ*, 18 avril 1854, 2.

44. *Canadien* [pseud.], *LC*, 15 mai 1854, 2. On ignore qui utilisa ce pseudonyme (du reste assez courant), mais il s'agissait visiblement d'un personnage soucieux d'infléchir le sens de la commémoration à venir.

On se décida rapidement pour un monument sur le champ de bataille. Afin de donner le maximum de solennité à la commémoration, la SSJBQ voulut en faire une translation solennelle et en saisit l'archevêché catholique. Cette initiative prouve *a contrario* que pour elle, il n'était pas tant question d'honorer les morts des deux batailles que ceux d'une victoire française. Toutefois, pour ce qui est de l'identité des combattants honorés, l'ambiguïté persista. Dans *Le Canadien*, on annonça le 31 mai les cérémonies « en honneur des braves qui succombèrent sous les murs de Québec en 1760<sup>45</sup> », sans préciser leur nationalité. Pour le *Quebec Mercury* du lendemain, on honorait les restes « of the British and French troops who fell in battle on that ground in the year 1760<sup>46</sup> ». Mais dans d'autres articles qui rapportèrent l'événement, on vénérât les « restes des derniers braves de la puissance française sur le sol canadien<sup>47</sup> » ou « les os victorieux [*sic*] de Français<sup>48</sup> ».

Cette hésitation sur l'identité des ossements avait de sérieuses conséquences, puisque l'archevêché ne consentirait à une translation solennelle que si les os étaient ceux de catholiques. Le 22 mai, il désigna deux prêtres, l'historien Jean-Baptiste-Antoine Ferland et Antoine Racine, qui rencontrèrent deux dirigeants de la SSJBQ, le ministre Étienne-Paschal Taché et l'historien François-Xavier Garneau. « Après avoir examiné les ossements [...], visité une partie du champ de bataille et entendu les explications [...] », dit leur rapport, les prêtres « en sont arrivés à une certitude morale que ces ossements, ou du moins, la plus grande partie de ces ossements, sont des restes de soldats de l'armée française, et par conséquent, de catholiques<sup>49</sup> ». L'Église ne tenait donc pas de preuve positive, mais un faisceau de circonstances (la proximité du moulin de Dumont et de la ligne des troupes françaises, l'« usage militaire, inhumer [les] morts dans l'endroit le plus honorable<sup>50</sup> ») suffisait à emporter son adhésion, avec la

45. « Marche de la procession », *LC*, 31 mai 1854, 2.

46. « Interesting Ceremonial on Monday Next », *Quebec Mercury*, 1<sup>er</sup> juin 1854, 2.

47. « Commémoration des Braves de 1760 », *LC*, 5 juin 1854, 2.

48. « La translation des ossements des soldats français morts au combat de 1760, dans les Plaines d'Abraham », *JQ*, 8 juin 1854, 2.

49. H.-J.-B. Chouinard, *Annales de la Société St-Jean-Baptiste de Québec* (Québec, Compagnie d'imprimerie du « Soleil », IV (1903) : 578. Rétrospectivement, Olivier Robitaille affirma que « nous aurions aimé trouver [dans les nouvelles fouilles entreprises par la SSJBQ] quelques objets, tels que boutons ou plaques d'uniformes, pour nous aider à reconnaître à laquelle des deux nations belligérantes on pourrait assigner ces restes mortels; peine inutile, rien de la sorte ne fut trouvé. », *loc. cit.*, 52. Pourtant, le « Rapport du comité spécial », en mars, parlait bien de la découverte de pièces d'uniformes; peut-être étaient-elles indéchiffrables.

50. H.-J.-B. Chouinard, *ibid.*

réserve que certains os pouvaient être « anglais ». La translation se déroula le 5 juin devant 10 000 personnes<sup>51</sup>. On transporta les restes dans un char funéraire de l'Esplanade jusqu'à l'Hôtel du Parlement, puis à la basilique pour la célébration de la messe des défunts et enfin jusqu'au lieu d'inhumation, béni par le curé de Québec<sup>52</sup>.

Cette manifestation fut une nouveauté pour l'époque, mais se moula dans une grammaire bien rodée. Ponctuée par des décorations (bannières, drapeaux) et des éclats sonores (musique, salves d'artillerie, vivats) qui visaient à la fois à soulever et à impressionner le public, elle reproduisit l'ordonnance éprouvée de la commémoration religieuse<sup>53</sup>. Jusqu'aux années 1850, la commémoration sociopolitique était un phénomène rare en Amérique comme en Europe, le privilège du monument dressé sur une place publique étant réservé à l'État et à l'Église. En France, où les lettrés canadiens-français puisaient leurs modèles, la commémoration politique prit la forme, en 1848, d'une translation des cendres des citoyens tués dans le soulèvement révolutionnaire de février. Cette procession funèbre était elle-même la réverbération d'autres translations solennelles comme celles, fortement publicisées en leur temps, des dépouilles de Louis XVI et de Marie-Antoinette en 1815, et de Napoléon en 1840. Le Royaume-Uni aussi pouvait servir d'exemple : la cérémonie funéraire du duc de Wellington, en 1852, impressionna le public<sup>54</sup>.

51. Castor [pseud.], « Translation des cendres des braves de 1760 », *LM*, 13 juin 1854, 2. Cette évaluation est peut-être exagérée (au recensement de 1851, Québec comptait 42 052 habitants) mais montre l'intérêt suscité par l'événement. Après la messe à la cathédrale, « la ville presque entière assista à ce grand spectacle [de la procession], et presque tous les chantiers furent fermés », « La translation... », *JQ*, 8 juin 1854, 2.

52. Voir la description détaillée du cortège publiée par Olivier Robitaille, « Commissaire-Ordonnateur » de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec (ci-après SSJBQ) : « Marche de la Procession », *Journal de Québec*, 30 mai 1854, 2. Il reste un souvenir tangible de la translation de 1854, le tableau de la bataille peint par Joseph Légaré et intitulé *La bataille de Sainte-Foy*; cette toile ornait le char funéraire également conçu par Légaré (John Porter, *Joseph Légaré, 1795-1855. L'œuvre* (Ottawa, Galerie nationale du Canada, 1978), 102-104. La bataille de Sainte-Foy a également inspiré plusieurs romanciers et poètes, dont Octave Crémazie, Louis-Honoré Fréchette, Philippe Aubert de Gaspé et Edmond Rousseau. Voir François Miville-Deschênes, « Une bataille auréolée », *Mémoire* [Société d'histoire de Sainte-Foy], 2-3 (été-automne 1985) : 24-25 ; voir aussi Jacques Mathieu et Eugen Kedl, *op. cit.*, 102-105.

53. Gérard Namer montre que même à l'arrière-plan d'une commémoration politique organisée en France à la sortie de la Deuxième Guerre mondiale, « on trouve comme en écho d'autres commémorations qui ont eu lieu dans le passé. Avant tout la commémoration religieuse », *op. cit.*, 201. Gilbert Gardes, *op. cit.*, décrit les éléments essentiels et les articulations de cette syntaxe.

54. Voir Gilbert Gardes, *op. cit.*, 102-106 et Maurice Agulhon, *op. cit.* 91-94 ; Françoise Waquet, *Les fêtes royales sous la Restauration* (Paris, Arts et métiers graphiques, 1981), 207 p. ; Jean-Marcel

Au Québec, la commémoration sociopolitique prit son essor dans la décennie 1850 sous la forme de monuments funéraires dédiés à des Patriotes : le premier fut dressé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges en 1855 par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et honorait son fondateur Ludger Duvernay ; le second, plus imposant, fut érigé en 1858 par l'Institut canadien et entretenait dans le même cimetière le « religieux souvenir » des « victimes politiques de 1837-1838<sup>55</sup> ». Du reste, l'inauguration du monument funéraire de Duvernay en 1855 a d'abord été précédée par la translation de sa dépouille, et celle du monument des Patriotes, en 1858, par un défilé<sup>56</sup>. L'une et l'autre appartenaient à une scénographie sociale familière<sup>57</sup>.

### Connivences au sommet

Pour commémorer la bataille de Sainte-Foy, la SSJBQ mit en mouvement ses complicités politiques, militaires et ecclésiastiques. À la tête de cet organisme qui disait « [compter] dans ses rangs l'élite de la population canadienne » et « [représenter] la grande masse de la population canadienne-française<sup>58</sup> » se trouvaient trois membres du gouvernement colonial, les conseillers législatifs Louis Panet, Louis Massue et Étienne-Paschal Taché.

Humbert, dir., *Napoléon aux Invalides. 1840, le retour des cendres* (Paris, L'Albaron, 1990), 203 p. Sur la translation du duc de Wellington, voir Neville Thompson, *Wellington After Waterloo* (Londres/New York, Routledge & Kegan Paul, 1986), 259-265. C'est en évoquant le retour des cendres de Napoléon que se terminait le Rapport du comité de la SSJBQ chargé de préparer la commémoration de la bataille de Sainte-Foy : ceux qui s'opposeraient à la translation des restes de braves de 1760 « auraient sans doute voté contre M. Thiers quand il venait aux acclamations de toute la France proposer à la tribune des députés de demander à l'Angleterre les dépouilles du Grand Napoléon pour les déposer dans l'Hôtel des Invalides à Paris! », « Rapport du comité spécial des Vice-Présidents de la Société Saint-Jean-Baptiste, nommé le 14 septembre 1853 », *Le Journal de Québec* (ci-après JQ), 21 mars 1854, 2. D'autres éléments prouvent hors de tout doute la puissance du mythe de Napoléon dans l'imaginaire social de l'époque, Claude Galarneau, *loc. cit.*, 163-174.

55. P.-G. Roy, *op. cit.*, 175-184.

56. « Translation des restes de feu Ludger Duvernay, Écuier », *La Minerve* (ci-après LM), 24 octobre 1855, 2 ; « Inauguration du Monument dédié aux Victimes de 1837-38 », *Le Pays* (ci-après LP), 16 novembre 1858, 2.

57. Peter Goheen a montré que « [l]es défilés et processions qui parcourent les villes et villages canadiens au XIX<sup>e</sup> siècle sont des événements marquants de la vie sociale, politique, religieuse ou civile. » Voir son article « Défilés et processions », dans R. Louis Gentilcore, dir., *Atlas historique du Canada* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993), II : pl. 58. Cette tradition se perpétue aujourd'hui dans les funérailles d'État.

58. Olivier Robitaille, « Le monument des braves », dans H.-J.-B. Chouinard, dir., *Fête nationale des Canadiens français célébrée à Québec en 1880* (Québec, A. Côté et Cie, 1881), 53 et 60. Sauf mention contraire, notre historique du monument s'appuie sur cet article.

Ce dernier retiendra notre attention car, outre qu'il occupait des fonctions gouvernementales importantes<sup>59</sup>, il personnifiait l'ambivalence de la pensée nationaliste de son époque et, à titre de principal orateur à la célébration de 1854, détermina la signification que prendrait la commémoration des Braves. Également haut gradé de la milice, Taché intervint auprès du général William Rowan, commandant de l'armée impériale en Amérique et, à cette époque, remplaçant provisoire du gouverneur général, lord Elgin<sup>60</sup>, pour gagner l'aide des militaires à la cérémonie.

Rowan accepta, mais au-delà de ce personnage, c'est bien l'Empire qui concourut au succès de la célébration. « Ce que j'ai le plus regretté de mon absence d'au milieu de vous, confirma d'ailleurs lord Elgin quelques semaines plus tard aux représentants de la SSJBQ venus lui présenter leurs hommages à l'occasion de la Fête nationale, c'est de n'avoir pu prendre part à la solennité de la translation des cendres des braves ensevelis par la victoire dans les plaines de Ste.-Foi<sup>61</sup>. » En retour de ce soutien, le président de la SSJBQ, Louis Panet, remercia le général Rowan pour une aide prodiguée « sans égard aux préjugés nationaux et sans nullement s'enquérir qui, dans l'occasion dont nous célébrons la mémoire, étaient les vainqueurs et qui étaient les vaincus ». Un tel appui, ajouta-t-il, contribuerait davantage aux « bons rapports mutuels et la fusion complète des sentiments que tout ce qui été dit et fait pendant le dernier demi-siècle<sup>62</sup> ». C'était attribuer beaucoup de place à l'affection de la Grande-Bretagne pour le Canada français et oublier les calculs : plus tard, *Le Canadien* admit candidement que si « l'armée anglaise [...] s'est prêtée avec magnanimité à donner du relief à la commémoration d'un événement qui fut pour elle une défaite [...], [elle] a voulu faire un compliment à la France, la puissante alliée de l'Angleterre<sup>63</sup> ». En effet, la métropole savait que l'appui de

59. Taché était membre du ministère à titre de Receveur général. Il devint en 1855 le chef de la députation du Bas-Canada dans le ministère MacNab-Taché, et en mai 1856, premier ministre dans le ministère Taché-Macdonald. Voir Andrée Désilets, « Taché, sir Étienne-Pascal », *Dictionnaire biographique du Canada* (Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977), IX : 858.

60. Louis-P. Turcotte, *Le Canada sous l'Union, 1841-1867* (Québec, Demers et frère, 1882), 208.

61. « Fête de Saint-Jean-Baptiste », *LC*, 28 juin 1854, 2. L'Empire continua de soutenir la commémoration des Braves puisque la présidence des cérémonies de 1855 et 1863 revint aux Gouverneurs généraux Edmund Walker Head et Charles Stanley Monck. L'appui des journaux de langue anglaise, en particulier du *Quebec Mercury*, était un autre signe de ce soutien.

62. « Cérémonie de translation des ossements des braves tombés en 1760 sur les Plaines d'Abraham », *LC*, 7 juin 1854, 2.

63. [Sans titre], *LC*, 21 juin 1854, 2.

ses sujets canadiens pouvait être utile au moment où elle entreprenait une guerre en Crimée conjointement avec la France<sup>64</sup>.

Enfin, le haut clergé prit activement part à la translation des restes : la messe fut célébrée à la cathédrale en présence de l'archevêque et des principaux prélats de la province ecclésiastique, réunis à la même époque en concile. Pour l'Église, l'occasion était belle de s'associer, dans une activité officiellement dénuée de partisanerie politique, aux élites conservatrices et aux représentants de l'Empire.

Les donateurs de la souscription de 1854 (160 à Québec et 88 à Montréal) se recrutèrent presque tous dans l'élite canadienne-française, ainsi que chez plusieurs représentants de la Couronne et les notables d'origine britannique. Les plus grosses contributions (10 livres et plus) provinrent du gouverneur général (lord Elgin), de ministres et de conseillers (Louis-Hippolyte La Fontaine, Louis-Victor Sicotte, Étienne-Pascal Taché), d'un juge (Thomas Cushing Aylwin), du commandant militaire (William Rowan) et de trois institutions ecclésiastiques (l'archevêché de Québec et les Séminaires de Montréal et de Québec)<sup>65</sup>.

### **Favoritisme politique, loyauté et survivance**

Cette agglutination autour de la célébration de la dernière victoire des Français au Canada s'explique en partie par le contexte d'alliances et de luttes politiques de l'Union. La métropole avait imposé au Canada français la constitution de 1840 qui visait explicitement son anglicisation à plus ou moins long terme, en commençant par l'imposition de l'anglais comme seule langue officielle de délibération et de législation. Le leadership patriote avait été décimé par la répression des soulèvements de 1837-1838 et ses rescapés, Louis-Hippolyte La Fontaine en tête, se rallièrent aux nouvelles institutions parlementaires pour sauver l'essentiel. Les péripéties qui aboutirent à la responsabilité ministérielle et au contrôle du favoritisme (*patronage*) sont bien documentées ; les avantages que les élites canadiennes-françaises purent en retirer — en particulier les nominations à des charges publiques — le sont aussi<sup>66</sup>.

64. Cette alliance resta la toile de fond de la cérémonie de 1855 et fut encore évoquée à celle de 1863. La guerre de Crimée, déclarée le 27 mars 1854, opposa la Russie à une coalition formée par la Turquie, la Grande-Bretagne, la France et le royaume de Sardaigne. Elle se termina par la défaite des Russes et la signature d'un traité à Paris en 1856.

65. «Le Monument des Braves», *Bulletin des recherches historiques*, XV,8 (août 1909) : 250-256.

66. Voir Jacques Monet, *La première révolution tranquille. Le nationalisme canadien-français (1837-1850)* (Montréal, Fides, 1981), 504 p. ; voir aussi Ralph Heinzman, «The Political Culture of Quebec,

« L'horizon social, économique et politique étant désormais fermé [par la Cession et l'Union], explique Gérard Bouchard, on doit se résigner à mettre en œuvre une vision défensive, passéiste, axée sur la survie, sur la protection des acquis<sup>67</sup>. » Soucieuses de justifier et de consolider leur position d'intermédiaire, les élites élaborèrent en effet le thème central de la loyauté historique envers la Couronne britannique, laquelle en retour garantirait le maintien des fondements de la nation. Le journaliste Napoléon Aubin résuma avec cynisme l'esprit de cette loyauté, tandis que les ruines des villages incendiés dans l'écrasement du soulèvement de 1837 fumaient encore. Quelques jours après l'arrivée de Durham en 1838, Aubin publia une lettre ouverte au gouverneur dans son journal *Le Fantasque*. Après avoir expliqué que l'habitant canadien-français respecterait la puissance britannique en retour de « son culte, sa chaumière, et surtout la langue de ses ancêtres », il conclut ainsi : « Accordez à son cousin de la ville de partager avec quelques autres envieux (car il en est partout) les emplois et les salaires de votre Gouvernement, afin qu'il puisse s'en faire une petite gloire auprès de ses voisins, et vous aurez son dévouement, son amour et sa vie<sup>68</sup>. »

Les protestations de loyauté s'appuyaient en particulier sur les sacrifices militaires consentis par les Canadiens pour défendre la souveraineté britannique en Amérique. La participation de la milice canadienne-française à la guerre de 1812 et notamment sa victoire contre les Américains sur la rivière Châteauguay en 1813, étaient constamment citées en exemple de cet attachement à la Couronne<sup>69</sup>. À l'occasion d'un débat parlementaire sur la réorganisation de la milice du Bas-Canada, en 1846, le colonel Taché prononça un discours resté célèbre où il résuma, en réponse aux parle-

1840-1960», *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, XVI,1 (mars 1983) : 3-59 ; Stéphane Kelly, *La petite loterie. Comment la Couronne a obtenu la collaboration du Canada français après 1837* (Montréal, Boréal, 1997), 283 p. ; Jeffrey Simpson, *Spoils of Power. The Politics of Patronage* (Toronto, Collins, 1988), 35-64.

67. Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* (Montréal, Boréal, 2000), 107-108. Pour une description du « paradigme de la survivance », voir aux pages 99-110. L'auteur signale aussi l'existence d'un courant parallèle et parfois complémentaire au Canada anglais, 313-329.

68. Jacques Monet, *La première révolution*, 30.

69. Au XIX<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du XX<sup>e</sup>, la bataille de la Châteauguay et son héros, Charles-Michel de Salaberry, occupèrent une place prépondérante dans la commémoration, entre autres les défilés de la Saint-Jean-Baptiste. En 1881, on inaugura à Chambly un monument à Salaberry, et un autre sur le lieu de la bataille en 1895. Voir Benjamin Sulte, *Histoire de la milice canadienne-française* (Montréal, Desbarats, 1897), 32-35, 50-52, 128-129.

mentaires qui profitaient de l'occasion pour attaquer la loyauté de ses compatriotes, le doublet droit nationaux/loyauté. « Notre loyauté à nous, dit-il, n'est pas une loyauté de spéculation, de louis, chelins et deniers : nous ne l'avons pas constamment sur les lèvres, nous n'en faisons pas un trafic. Nous sommes dans nos habitudes, par nos lois, par notre religion, [...] monarchistes et conservateurs. » Rappelant ensuite le rôle des Canadiens français dans la défense de leur patrie en 1775 et 1812, il prophétisa que « le dernier coup de canon tiré pour le maintien de la puissance anglaise en Amérique le sera par un bras canadien<sup>70</sup> ».

L'horizon de la survivance s'est aussi défini dans la lecture du passé. Celle qui émergea fut l'œuvre de Garneau, notaire, écrivain, animateur de la SSJBQ, greffier de la Ville de Québec, en somme représentant typique des élites socioculturelles de son temps. Aux yeux de Garneau, l'expérience canadienne se partageait entre une période caractérisée par « les guerres des Canadiens avec les Sauvages et les provinces qui forment aujourd'hui les États-Unis » et une période britannique où dominait « la lutte politique et parlementaire [que les Canadiens] soutiennent encore pour leur conservation nationale<sup>71</sup> ».

Cette interprétation, qui faisait de la Conquête le pivot de l'histoire nationale, situait bien la Nouvelle-France comme berceau de la nation mais convertissait aussi la sujétion coloniale, pourtant consolidée en 1840 par une constitution ouvertement assimilatrice et inégalitaire, en espace de liberté politique. On pouvait sublimer le passé à loisir<sup>72</sup>, mais la loyauté restait le seul passeport pour l'avenir, d'autant plus qu'elle pouvait être dûment récompensée. Les circonstances s'y prêtaient car on savait que la Grande-Bretagne cherchait, depuis le milieu de la décennie 1840, à remettre progressivement des responsabilités politiques aux chefs de file coloniaux<sup>73</sup>.

70. Andrée Désilets, *loc. cit.*, 857. Taché était d'autant mieux placé pour afficher sa loyauté qu'il s'était porté volontaire à 17 ans à la guerre de 1812 et était présent à la bataille de la Châteauguay.

71. François-Xavier Garneau, *Histoire...*, I : 19-20.

72. L'exaltation de la Nouvelle-France n'allait toutefois pas sans contradiction, comme l'a montré Maurice Lemire : Garneau jugeait avec raison les institutions de la Nouvelle-France comme rétrogrades en regard de celles de la Nouvelle-Angleterre. Pourtant, il proposa un récit traditionnel qui insistait sur les batailles et les explorations, mettant ainsi en valeur le courage et la discipline des Canadiens, bref les qualités qui leur permettraient de faire contrepoids à la puissance de l'adversaire. Voir Maurice Lemire, *loc. cit.*, 269.

73. Voir Stanley Bréhaut Ryerson, *Le Capitalisme et la Confédération* (Montréal, Parti Pris, 1972), 219-227.

La commémoration des Braves est donc un élément de cette stratégie de lutte compensatoire dans la mémoire. Autant la victoire de Lévis avait vengé la défaite de Montcalm, autant la colonne des Braves devait contrebalancer, dans le paysage suburbain de l'époque, les monuments qui glorifiaient Wolfe et matérialisaient l'histoire écrite par les conquérants<sup>74</sup>. Elle confirma elle aussi que les commémorations sociopolitiques sont l'expression non pas de consensus mais de concurrences, parfois feutrées, d'autres fois plus féroces, pour l'occupation de l'espace public<sup>75</sup>.

### **Le discours d'Étienne-Paschal Taché**

Jusqu'à la tenue de la cérémonie de 1854, il y eut ce flottement sur l'identité des braves qui seraient donc commémorés. C'est le colonel Taché, personnage politique de premier plan et principal orateur à la cérémonie, qui tourna le doute en certitude : les ossements venaient de soldats des deux armées ennemies. Ce faisant, il récupéra sans détour en faveur de la loyauté à la Grande-Bretagne le souvenir d'une victoire de la Nouvelle-France. Dans son discours, il résuma d'abord le récit de son ami Garneau et fit l'éloge des Français. Puis il intercala une profession de foi :

Maintenant, je le demande, est-il un homme parmi nous, quelque timide qu'il soit de sa nature, qui, au souvenir de tant d'héroïsme, ne soit prêt à s'écrier : « Non, je ne démentirai pas le sang qui coule dans mes veines ; ce sang, comme celui de mes aïeux, est à la patrie, à la Souveraine [Victoria] dont je suis le sujet, et pour elle il est prêt à couler, quand il en sera temps. »

La foule répondit par de « grands applaudissements ». Concluant l'évocation de la bataille en soulignant les qualités de l'armée anglaise, Taché

74. Voir en particulier William Smith, *History of Canada: From Its First Discovery to the Peace of 1763* (Québec, John Neilson, 1815), I : iii-383 p. ; George Heriot, *The History of Canada From Its First Discovery* (Londres, Longman & Rees, 1804), I : xv-616 p. Un premier monument fut érigé en 1790 à l'endroit où Wolfe mourut en 1759. La construction en 1828 d'un obélisque en l'honneur conjoint de Wolfe et de Montcalm, et dont la dédicace en latin évitait d'employer l'anglais ou le français, reflétait l'ambivalence des autorités coloniales envers les « nouveaux sujets ». Par ailleurs, les mêmes autorités ne négligèrent jamais Wolfe puisqu'elles remplacèrent en 1832 son monument sur les Plaines, puis le remirent à neuf en 1849, cinq ans avant la commémoration de la bataille de Sainte-Foy. Voir G.-E. Marquis, *Les monuments commémoratifs de Québec* (Québec, [s.é.], 1958), 35 et 126-127.

75. Comme l'a rappelé Maurice Agulhon, la « statuomanie » est née d'une épreuve de force entre libéralisme et conservatisme : « Depuis le début du [xix<sup>e</sup>] siècle, la sculpture civique, sous la forme des statues de grands hommes, ne cessait de s'étendre ; la "statuomanie", comme on disait déjà, était justement perçue comme un caractère inhérent à l'urbanisme moderne et à la société libérale et laïque. », *op. cit.*, 94.

enchaîna sur « la prospérité inouïe de notre pays » pour ensuite souligner une tâche immédiate : « il faut qu[e le peuple canadien] pense au moins à sa propre protection » en mettant sur pied une milice chargée de « maintenir la paix et l'ordre intérieurs » et en assumant seul cette dépense<sup>76</sup>. Londres avait décidé depuis quelques années de retirer progressivement ses troupes du Canada et, avant même l'invasion de la Crimée, voulait rapatrier du Canada trois régiments d'infanterie et trois compagnies d'artillerie. Taché profitait donc des circonstances pour plaider en faveur de la réorganisation de la milice<sup>77</sup>.

Le ministre réclama ensuite que le monument soit dédié aux vaincus comme aux vainqueurs, et expliqua longuement ses raisons :

Le monument que nous nous proposons d'élever devrait [...] être érigé non dans un esprit mesquin, étroit, égoïste, mais dans des vues larges et généreuses, à la mémoire des braves des deux armées qui ont consommé le 28 avril 1760, envers leur patrie respective, le plus grand de tous les sacrifices, le sacrifice de la vie. [...] Rappelons-nous que les citoyens de Québec et les habitants du Canada tout entier sont ou les descendants immédiats ou au moins les compatriotes de ceux qui sont tombés des deux côtés sur ce champ de bataille; n'oublions pas que la providence veut que nous vivions en paix et en frères sur cette terre vierge et neutre de l'Amérique. Ainsi, je me flatte que le monument [...] aura l'effet de resserrer de plus en plus les liens qui nous unissent à nos concitoyens d'origine britannique. Jamais plus belle occasion que celle-là ne s'est présentée pour mettre dans l'oubli ces malheureuses dissensions et ces haines nationales, qui nous ont fait tant de mal<sup>78</sup>.

On retrouve ici le noyau de cette lecture téléologique selon laquelle la cession de 1763 avait profité à la nation vaincue et, même redoublée par la constitution assimilatrice de 1840, n'avait pas eu raison de sa capacité de

76. « Discours prononcé par l'honorable colonel Taché, à l'inhumation des restes des braves tombés en 1760 sur les Plaines d'Abraham », *LC*, 9 juin 1854, 1.

77. C. P. Stacey, *Canada and the British Army, 1846-1871* (Toronto, University of Toronto Press, 1963), 90. Taché ne manquait pas de suite dans les idées. En 1846, il plaida vigoureusement en faveur de la milice du Bas-Canada, désorganisée depuis les événements de 1837-1838. Cette fois-ci, il eut gain de cause. « Peu après la reprise des travaux [parlementaires] le 23 février 1855, on étudia un projet de loi destiné à restructurer la milice canadienne. À cause de la guerre en Crimée, la Grande-Bretagne a dû rappeler une partie de ses troupes qui séjournèrent en Amérique du Nord et, au printemps de 1855, il ne reste plus au Canada que 1887 soldats britanniques. » Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec* (Sillery, Septentrion, 1996), 3 : 80. À cette date, Taché est à la tête du ministère McNab-Taché.

78. « Discours... », *loc. cit.*, 2.

survie. Pour Taché, les temps s'étaient améliorés au point qu'on pouvait maintenant célébrer une victoire qui avait racheté l'honneur national. L'Entente cordiale venait conforter cette interprétation méliorative :

L'Angleterre et la France, ennemies pendant des siècles, sont maintenant unies par une étroite alliance ; leur intérêt mutuel, la civilisation et le monde entier vont profiter de cette ère nouvelle : serions-nous les seuls, nous les descendants de ces deux grands peuples, qui demeurerions étrangers à ce beau mouvement ! Non, nous oublierons nos anciennes querelles, que l'on a appelées guerre de race ; nous ne formerons plus désormais qu'un peuple sinon homogène, du moins uni par le cœur et par le sentiment : le peuple canadien<sup>79</sup>.

Après son discours, Taché fit voter à l'unanimité « de proposer l'érection d'un monument [...] à la mémoire conjointe des braves des deux armées qui [...] succombèrent en combattant courageusement pour la cause de leurs patries respectives<sup>80</sup> ».

Taché formula donc le premier le mythe politique des Braves : les os des vainqueurs et des vaincus de la bataille étaient aussi ceux des vainqueurs et des vaincus de la Conquête ; les mélanger dans cette solennité signifiait que les deux nations n'étaient plus ennemies et que leur collaboration serait bénéfique pour les deux. Il fonda bien sûr ce mythe sur les matériaux d'histoire fournis par Garneau, mais sa lecture était ancrée dans la participation des politiciens canadiens-français aux institutions de l'Union et dans leur aspiration à y obtenir plus de pouvoir. Cette lecture reflétait l'aspiration naturelle à la bonne entente entre peuples et se rattachait au mythe universel de l'unité nationale, dont la « conquête providentielle » est une composante essentielle au Canada. Elle contredisait toutefois la nature des guerres, dont l'objet n'est pas la fusion mais la domination des nations.

### Contestations

Unité nationale n'est pas synonyme d'égalité, aussi les nationalistes libéraux contestèrent-ils immédiatement l'adéquation que la lecture loyaliste

79. *Ibid.*

80. *Ibid.* Cette résolution prouve qu'à l'origine, on ne voulait consacrer le monument qu'aux Canadiens et aux Français. Il est révélateur que Taché, pour défendre l'idée d'un monument conjoint, ait pris pour exemple le monument à Wolfe et à Montcalm érigé en 1828 ; dans les discours, les comptes rendus et les commentaires de la presse entourant les cérémonies du monument des Braves, la restauration pourtant récente (1849) du monument de Wolfe sur les Plaines n'a servi ni d'exemple ni de repoussoir. Peut-on dire qu'un monument en attire un autre ? Inspiré par le projet du monument des Braves, un journal montréalais proposa ensuite d'élever un monument aux soldats de la bataille de 1813 sur la Châteauguay ; voir Castor [pseud.], « Translation... », *loc. cit.*

de Taché traçait entre les deux. Sollicité en avril pour tenir un des coins du drap funéraire — fonction prestigieuse dans la procession —, mais en même temps mis au courant par *Le Pays* que le monument projeté devait honorer les soldats des deux armées, Louis-Joseph Papineau déclina l'invitation le 1<sup>er</sup> mai. À ses yeux, la célébration n'était justifiée que si on honorait les restes « de ceux des braves qui tombèrent, victimes de leur dévouement à la plus sainte des causes, de ceux de ces héroïques défenseurs de la patrie, Français et Canadiens qui luttèrent si glorieusement contre l'invasion étrangère<sup>81</sup> ». Dans une lettre à Robert Christie, il explicita son refus : qu'une Société toute nationale demande à associer dans la même fête, et ceux qui sont morts pour conserver sa nationalité, et ceux qui sont morts pour l'assujettir, me paraît un bizarre contresens et une abjecte flatterie. Un pays indépendant peut donner l'Apothéose à des Citoyens méritants. La Déification est de peu de prix dans une colonie, où tour à tour la violence et la vénalité ont laissé au gouvernement une influence exagérée et pernicieuse<sup>82</sup>.

Quelques jours après la cérémonie, ce fut au tour du *Pays* de dénoncer l'anachronisme implicite du projet : « Si c'est un hommage que l'on veut rendre à ces valeureux défenseurs de leur pays, il faut entrer dans l'esprit qui les animait, quand ils sacrifiaient leur vie ; en sortir, c'est leur faire injure. » Les descendants des vaincus de la Conquête, ajoutait le journal, se diminuaient en rendant aussi hommage à ceux qui « venaient s'emparer du Canada, massacrer nos pères sur le seuil de leurs demeures et traîner leur pavillon dans la boue ». « N'oublions jamais, conclut-il, que si nous nous avilissons *pour resserrer les liens qui nous unissent à nos compatriotes d'origine britannique*, ainsi que le dit le Dr. Taché, nous ne gagnerons que leur mépris et non leur amitié. Il n'y a d'entente qu'entre gens qui se respectent<sup>83</sup>. » Bien entendu, cette escarmouche autour de la mémoire entrait dans le cadre de la lutte politique plus large entre libéraux et conservateurs. Porteparole de ces derniers, *Le Canadien* répliqua en se félicitant de la tutelle coloniale, « un ordre de choses qui nous donne tous les avantages de l'indépendance absolue moins ses fardeaux<sup>84</sup> »...

81. L.-J. Papineau à P.-J. Jolicœur, 1<sup>er</sup> mai 1854, Archives nationales du Québec à Québec (ci-après ANQQ), Fonds Famille Joseph Papineau, P417/2. Jolicœur était le secrétaire de la SSJBQ. Nous remercions Jacques Lacoursière, Georges Aubin et François Labonté pour nous avoir mis sur la piste de cette correspondance.

82. L.-J. Papineau à Robert Christie, 5 juin 1854, *ibid.*

83. « Inhumation des restes des braves tombés en 1760 sur les Plaines d'Abraham », *LP*, 17 juin 1854, 2 ; les italiques se trouvent dans l'original.

84. [Sans titre], *LC*, 21 juin 1854, 2.

Chez les partisans de l'Empire, il n'y avait pas non plus unanimité. Un correspondant du *Quebec Mercury* se plaignit que les Canadiens français ne se gênaient pas, «in this *soi-disant* British colony», pour offenser leurs compatriotes d'origine britannique : au moins, le monument à la gloire de Wolfe avait été érigé «without display or ostentation of any kind». Ce qui le dérangeait le plus, cependant, était la participation des militaires à une cérémonie qui rabaisait la mère patrie : «But what was the special vocation of British officers and soldiers in the train of this brilliant procession, under the banner of the Imperial Eagle and Tri-colored Flag? Did they represent the captives which usually graced the ancient Roman triumphs<sup>85</sup>?»

### C - LA FÊTE DE 1855 ET LA DEUXIÈME FORMULATION DU MYTHE

Dès son apparition, la commémoration des Braves mit en jeu la double allégeance des Canadiens français à la Grande-Bretagne et à la France. Nous venons de montrer que la célébration de 1854 mit l'accent sur la loyauté à la première. Dans celle de 1855, c'est la référence à la France qui prit le dessus grâce à la participation des marins de la corvette française *La Capricieuse*. Le voyage de ce navire militaire n'avait qu'un objectif commercial mais, dans le contexte de l'alliance franco-britannique en Crimée et à cause des manifestations exubérantes de l'attachement des Canadiens à la France, il prit une tournure symbolique et politique de premier ordre<sup>86</sup>. Sa présence à Québec, et en fait le poids du prestige de la France, facilita la réorientation du mythe des Braves dans le sens de l'égalité des deux nations au Canada.

Le 12 juin 1855, les journaux annoncèrent la tenue de la fête nationale, fixée au lundi 25. On prévoyait une procession, la pose de la pierre angulaire du monument, le discours de Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, un grand bal le soir. Le jour dit, la cérémonie fut annulée en raison du mauvais temps,

85. Delta [pseud.], «Resurrection of Dry Bones», *Quebec Mercury*, 10 juin 1854, 2. En effet, le tricolore français, surmonté de l'aigle impériale de Napoléon III (une réminiscence des symboles adoptés par Napoléon I<sup>er</sup>), flottait en tête de la procession, côte à côte avec l'*Union Jack* anglais et suivi du drapeau de Carillon, souvenir d'une célèbre victoire de Montcalm, «Marche de la procession», *Le Canadien*, 31 mai 1854, 2. Le titre de l'article est une allusion ironique à la vision d'Ézéchiël, voir note 35.

86. Sur la visite de *La Capricieuse*, voir Henri Cangardel, «Voyage de la "Capricieuse" au Canada», *Revue de l'Université Laval*, X,5 (janvier 1956) : 379-395 ; Jacques Portes, «"La Capricieuse" au Canada», *RHAF*, 31,3 (décembre 1977) : 351-370 ; Éveline Bossé, *La Capricieuse à Québec en 1855* (Montréal, Éditions La Presse, 1984), 172 p. Il faut situer cette référence à la France dans le cadre des rapports affectifs que la nation canadienne-française entretenait avec l'ancienne métropole. À ce sujet, voir la mise au point de Gérard Bouchard, *Genèse...*, op. cit., 93-157.

mais on comptait la reprendre avec la participation inespérée de l'équipage de *La Capricieuse*, dont on venait d'apprendre l'arrivée prochaine<sup>87</sup>.

Le 18 juillet se déroula une fête magnifique par un temps radieux : la procession, à laquelle participaient le capitaine du vaisseau français, Henri de Belvèze, et une partie de ses hommes, emprunta les principales rues, pavoisées de l'*Union Jack* et du tricolore. On fila de plus belle la métaphore familiale : « les marins de la corvette française furent chaleureusement acclamés par les spectateurs qui voyaient en eux des frères, revenant, après une bien longue absence, fouler, pour un instant, le sol que nos ancêtres avaient défriché et qu'ils avaient illustré par leur vaillance<sup>88</sup> ». Le défilé était barré d'étendards et de bannières. On avait décidé de montrer « le Drapeau Anglais et le Drapeau Français surmonté de l'Aigle Impérial, tous deux unis par une banderolle portant ces mots : Alma, Balaklava, Inkerman, et escortés d'une Garde d'Honneur<sup>89</sup> ». Les journaux de Québec et de Montréal rendirent compte de l'événement, certains publiant le discours complet de Chauveau<sup>90</sup>.

Dans son allocution, l'orateur élaborait les leçons générales que les Canadiens français devaient tirer de la bataille et réitéra la signification du monument à venir. De l'événement d'histoire, il tira la leçon de résistance donnée par la milice de 1760 et la profondeur de son attachement au sol et aux traditions.

Pour les milices canadiennes, [...] c'était la sépulture définitive ou la résurrection de tout ce qu'elles avaient aimé et vénéré au foyer domestique ; c'était l'agonie ou le triomphe de la religion et de la patrie ; et, pour ces hommes que le gouvernement qui les abandonnait avait toujours tenus pauvres, et qui, pauvres, venaient encore de perdre le peu qui leur restait, il n'y avait plus que la vie, et la vie elle-même n'était plus rien sans des deux seuls biens qu'ils eussent au monde : la religion et la patrie<sup>91</sup> !

87. [Sans titre], *JQ*, 12 juin 1855, 2 ; « La fête St. Jean-Baptiste », *ibid.*, 19 juin 1855, 2 ; « Arrivée très prochaine de la corvette française "La Capricieuse" », *ibid.*, 26 juin 1855, 2 ; « La fête patronale de St. Jean », *ibid.*

88. Olivier Robitaille, *loc. cit.*, 79-80.

89. « Pose de la pierre angulaire du monument », *Journal de Québec*, 17 juillet 1855, 2. Alma, Balaklava et Inkerman étaient le nom de trois victoires remportées par les alliés durant la guerre de Crimée.

90. À Québec, *LC*, 20 juillet, *JQ*, 21 juillet et à Montréal, *LM*, 24 juillet.

91. *Discours prononcé le mercredi 18 juillet 1855 par l'honorable P. J. O. Chauveau [...] à la cérémonie de la pose de la pierre angulaire [...] du monument des braves tombés sur la plaine d'Abraham le 28 avril 1760* (Québec, E. R. Fréchette, 1855), 4.

Il reprenait donc le thème exposé par Garneau : la nation canadienne s'était forgée dans la lutte et sa défaite résultait autant de l'abandon de la France que de l'effort de ses ennemis. Mais Chauveau interprétait librement l'historien. Adhérant lui aussi à l'idée que la Providence avait voulu la conquête — ce qui revenait à trahir l'esprit de *l'Histoire du Canada*<sup>92</sup> —, il lui fallait toutefois expliquer pourquoi la dernière victoire française était possible dans la débâcle générale ; il précisa donc que le

vingt-huit avril mil sept cent soixante [fut le] jour que la Providence, dans leurs revers, réservait à nos ancêtres, pour qu'ils fussent les derniers vainqueurs dans une lutte dont ils devaient eux-mêmes être le prix ; pour que le peuple conquis pût toujours marcher tête levée et l'égal de ses conquérants, (préparant ainsi l'union fraternelle qui ici comme ailleurs devait un jour régner entre les deux races, en leur distribuant des lauriers cueillis sur le même champ de bataille)<sup>93</sup>.

Avec Chauveau, le mythe des Braves disait maintenant comment la victoire de Lévis donnait aux vaincus de la Conquête le droit à l'égalité avec leurs vainqueurs. Expliquant la symbolique du monument, l'orateur répéta ensuite comment, entre la conquête et la bonne entente présente, la loyauté militaire des Canadiens avait conservé le pays à la Grande-Bretagne :

Et que ne dira-t-il pas à la postérité ce monument ? [...] Ne dira-t-il pas aux Bretons comme aux Français, aux émigrés comme aux natifs, que la même fidélité que nos pères avaient montrée pour leur ancien drapeau, nous l'avons montrée pour le nouveau ; que, s'ils étaient les hommes de Carillon et des Plaines d'Abraham, nous avons parmi nous les hommes de Lacolle et de Châteauguay, et que nous, les hommes de la nouvelle génération, nous n'avons pas encore dit à l'histoire le dernier mot de notre race<sup>94</sup> ?

Puis Chauveau enchaîna sur plusieurs autres messages que le monument adressait « aux générations futures », « aux peuples de l'avenir », et qui portaient sur les thèmes de l'éveil national, de l'héroïsme, de la permanence de la mémoire. On ne pouvait mieux illustrer comment le discours commémoratif établit, à travers un dialogue fictif entre les morts et les vivants, un réseau de leçons adaptées à divers publics et dictées par les circonstances.

92. Voir Micheline Cambron, « P.-J.-O. Chauveau, lecteur de Garneau », dans Gilles Gallichan, Kenneth Landry et Denis Saint-Jacques, dir., *François-Xavier Garneau...*, 333-346.

93. *Discours*, loc. cit., 2.

94. *Ibid.*, 6. À l'époque, Breton signifiait Britannique. L'escarmouche d'Odelltown, sur la rivière Lacolle, a été un autre fait d'armes de la milice canadienne, mais surtout des Amérindiens, dans la guerre de 1812. Voir Jacques Lacoursière, *op. cit.*, 2 : 151-153. Le « dernier mot de notre race » rappelle le « dernier coup de canon » de Taché.

### La célébration de 1863

La construction du monument aux Braves aboutit lentement, faute de moyens. Elle resta entre les mains de la SSJBQ et de sa base sociopolitique, mais n'occupait plus le devant de la scène et parvenait difficilement à soulever l'enthousiasme. Quelques jours avant le centenaire de la bataille de Sainte-Foy, en 1860, *Le Canadien* publia la correspondance d'un porte-parole du comité du monument qui déplorait même « la glace et l'indifférence de nos compatriotes<sup>95</sup> » à l'égard du projet. En effet, la SSJBQ fêta modestement le centenaire de la bataille de Sainte-Foy : les sections féminines des paroisses de Saint-Roch et de Saint-Jean organisèrent un « bazar patriotique et national » et le 28 avril ne fut souligné que par une « grande soirée dramatique ». En 1861, le fût de la colonne était tout de même installé. Entre-temps, on avait demandé à la France une statue pour couronner la colonne et on reçut effectivement une allégorie représentant Bellone, déesse romaine de la guerre<sup>96</sup>. Le 19 octobre 1863, le monument complet fut inauguré devant 20 000 personnes<sup>97</sup>.

95. « Bazar patriotique et national », *LC*, 21 mars 1860, 5 ; « Grande soirée dramatique » [annonce], *ibid.*, 13 avril 1860, 8 ; [Ev. LeB.], « Correspondance », *ibid.*, 16 avril 1860, 1. En avril 1861, le docteur Martial Bardy, président de la Société, se plaignit à son tour, dans une circulaire qu'il fit imprimer, de la pingrerie du Parlement à l'égard du monument des Braves, tandis que celui du général Brock, élevé dans la région du Niagara (Ontario) à la même époque, recevait des fonds substantiels. « Si donc, écrivit-il, le Ministère d'alors, qui est le Ministère d'aujourd'hui, conjointement avec toute la législature, a eu la libéralité d'accorder la somme de \$21340 pour le Monument du général Brock, pourquoi n'entretiendrais-je pas l'espoir qu'on usera de la même mesure équitable en m'accordant \$4 000 pour consacrer la générosité et la justice du Parlement Canadien en faveur d'une œuvre vraiment patriotique et nationale. » (ANQQ, Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, P412/2)

96. Olivier Robitaille, *loc. cit.*, 90-91. Dès 1855, Chauveau avait énoncé l'idée de demander une telle statue à la France, *loc. cit.*, 7. Certains assurèrent qu'elle était coulée dans le bronze des canons pris aux Russes au cours de la guerre de Crimée, légende reproduite par exemple dans un article de René Vincent, « L'éloquence d'un monument ! », *Concorde* [revue municipale de Québec], 3-4 (mars-avril 1960) : 5, note. Il y avait effectivement des précédents. À l'époque de la création du monument des Braves, le projet de statue de Notre-Dame-de-France au Puy-en-Velay (France) « fut rendu possible par le don que fit l'État du bronze des canons pris à Sébastopol », Maurice Agulhon, *op. cit.*, 170 ; cette statue fut inaugurée le 12 septembre 1860. En réalité, la Bellone est en fonte (communication personnelle de Denis Samson, historien à la Commission de la capitale nationale du Québec). Par ailleurs, le monument a été conçu par l'architecte Charles Baillairgé ; il comprend un cénotaphe en pierre et une colonne en fonte cannelée sur laquelle est posée la statue ; l'ensemble mesure 22 mètres ; voir Christina Cameron, *Charles Baillairgé, Architect & Engineer* (Montréal, McGill-Queen's University Press, 1989), 64-66.

97. « Fête militaire à Québec », *LM*, 22 octobre 1863, 2. S'agit-il d'une pieuse exagération ? En tout cas, le *Journal de Québec* se montra encore plus enthousiaste : « les trois quarts de la population de Québec étaient réunis sur le théâtre de la solennité », 20 octobre 1863, 2.

La foule était importante, mais les émotions patriotiques de 1854 et 1855 n'y étaient pas. Le sens de la célébration était devenu prévisible et routinier. Pour les discours de circonstance, les élites n'étaient pas représentées par des personnages de premier plan, mais par des figures moins connues déléguées par la hiérarchie militaire. L'un était le lieutenant-colonel de Salaberry, haut gradé de la milice et fils aîné du « héros de la Châteauguay », détail symbolique qui conservait son importance à l'époque ; l'autre était le lieutenant-colonel Sewell, commandant militaire de Québec. Leurs allocutions furent brèves et entendues seulement par une minorité de participants. Du reste, leur teneur était connue d'avance : on exalta le courage des soldats des deux armées, on remercia de leurs efforts tous ceux qui avaient contribué à l'érection du monument et on se félicita du ralliement des Canadiens de toutes les souches sous le drapeau de l'Empire<sup>98</sup>.

Pour leur part, les commentateurs jugèrent que les célébrations de l'histoire, encore peu répandues, avaient une utilité civique. « De telles commémorations, dit *Le Canadien*, élèvent l'âme des peuples ; en se contemplant dans les plus belles pages de leurs annales ils s'estiment davantage et exigent plus d'eux-mêmes. Cela relève leur fierté, ravive leur patriotisme, leur donne le mépris des vulgaires intérêts et les porte vers les devoirs difficiles et les occasions de distinction<sup>99</sup>. »

En 1864, la SSJBQ obtint du gouvernement une loi qui déclara la colonne « propriété publique et monument national<sup>100</sup> ». Ici s'achevait la première époque du monument des Braves, celle de son élaboration. On comprend mieux que les commémorateurs n'aient pas insisté à l'époque, dans les inscriptions du monument, sur la victoire des Franco-Canadiens : le mythe conciliateur des Braves l'avait emporté et induisait une explication du passé qui ne faisait ni vainqueur, ni vaincu.

98. [Sans titre], 20 octobre 1863, 2. Il y eut tout de même un « outraged British subject » pour déplorer que le colonel De Salaberry ose glorifier une victoire française en sol britannique, « Correspondence », *Quebec Gazette*, 23 octobre 1863, 2.

99. [Sans titre], *LC*, 19 octobre 1863, 2.

100. P.-B. Casgrain, « Le moulin de Dumont », *Bulletin des recherches historiques*, XI,3 (mars 1905) : 73. La SSJBQ pensait ainsi se débarrasser d'un fardeau financier, mais le parlement inséra dans la loi « une clause perfide laissant l'entretien du monument à [sa] charge »..., ANQQ, Fonds Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, P412/2.

## D - LA RÉCUPÉRATION IMPÉRIALE DE 1908 ET LA TROISIÈME FORMULATION DU MYTHE

On ne connaît pas la raison précise pour laquelle la SSJBQ décida, à l'occasion de la fête nationale de 1904, de fêter le cinquantenaire de la commémoration de 1854<sup>101</sup>. Le contexte autorise cependant une hypothèse. En 1904, les commémorations étaient au sommet de leur vogue et les grandes manœuvres commençaient à Québec en prévision du deuxième centenaire de la mort de M<sup>gr</sup> de Laval, qui coïnciderait en 1908 avec le troisième centenaire de la fondation de la ville par Samuel de Champlain. Le 15 avril, l'archevêque de Québec, Louis-Nazaire Bégin, envoya, au nom du Comité du monument Laval, une lettre invitant les évêques d'Amérique du Nord à participer à la fête de leur fondateur<sup>102</sup>. H.-J.-B. Chouinard, greffier à la Ville de Québec, ancien président de la SSJBQ et secrétaire du comité du Monument Laval, publia six mois plus tard dans le *Daily Telegraph* de Québec un article «préconisant de célébrer le troisième centenaire de la fondation de Québec, par Champlain, le 3 juillet 1608<sup>103</sup>». En rappelant qu'elle avait commémoré 50 ans plus tôt un événement marquant de l'histoire de la capitale, la SSJBQ cherchait peut-être à conserver son leadership sur le terrain de la mémoire.

Dans quels termes s'était maintenant cristallisée l'idée que la bataille de Sainte-Foy avait garanti aux Canadiens français leur droit d'être traités en égaux par les conquérants? Un des principaux orateurs, Arthur Lachance, repoussa un peu plus loin les limites de l'anachronisme en affirmant que les Canadiens dirigés par Lévis avait affronté Murray en avril 1760 pour prendre «une éclatante revanche, sur le théâtre même de leur défaite, et remport[é] une dernière victoire comme pour montrer à leurs maîtres qu'ils étaient dignes de vivre avec eux sur un pied d'égalité parfaite<sup>104</sup>».

101. «Démonstration nationale 1904. Fête de la Saint-Jean-Baptiste», *Le Soleil* (ci-après LS, 25 juin 1904, 1 et 5; «Notre Fête Nationale» [éditorial], *ibid.*, 4; «Au monument des Braves. Enthousiasme délirant. Éloquents discours.», *ibid.*, 28 juin 1904, 1; «Nous nous souvenons» [éditorial], *ibid.*, 29 juin 1904, 4.

102. [Comité du Monument Laval], *Le vénérable François de Montmorency-Laval* (Québec, Imprimerie de l'Événement, 1908), iii-v de l'appendice.

103. H.-J.-B. Chouinard, *Troisième Centenaire de la Fondation de Québec* (Québec, Laflamme et Proulx, 1908), 7. Sur la genèse de ces commémorations à la fois complémentaires et concurrentes, voir Ronald Rudin, *loc. cit.*, 194-197; et Henry V. Nelles, *op. cit.*, 48-53.

104. «Discours prononcé par M. Arthur Lachance», LS, 29 juin 1904, 1. Ce quotidien était à l'époque l'organe du Parti libéral et la place qu'il accorda en première page à Lachance n'était pas sans arrière-pensée. L'année suivante, Lachance fut élu député fédéral de Québec-Centre sous la bannière libérale. La commémoration des Braves servit une ambition politique de plus.

### Le troisième centenaire de Québec

Prêcher l'harmonie nationale et la vivre en situation d'inégalité étaient pourtant deux choses incompatibles. Durant les premières décennies de la Confédération, les tensions se multiplièrent au sujet des droits linguistiques et religieux des minorités francophones. L'engagement du Canada dans la guerre d'Afrique du Sud en 1899 fut une autre source de discordes. L'activité anti-impérialiste d'Henri Bourassa et la création de la Ligue nationaliste canadienne en 1903 exprimaient ces frustrations.

À la même époque, le monument des Braves glissa de l'orbite de la SSJBQ et du gouvernement provincial dans celle du gouvernement fédéral. Voyant poindre le troisième centenaire de la fondation de Québec en 1908, le gouverneur général, lord Grey, s'investit d'une audacieuse mission : renforcer l'attachement du Canada et en particulier de son élément francophone à l'Empire par une manifestation grandiose qui, tout en rendant hommage aux fondateurs français, se conclurait sur la création d'un parc commémorant à jamais la victoire de Wolfe sur Montcalm. Cette célébration, expliqua Grey en 1907, serait « a landmark in the development of that racial fusion on the completeness of which the future greatness of Canada would appear to depend<sup>105</sup> ».

Pour réussir ce détournement de mémoire, Grey exploita à fond le mythe des Braves tel que Chauveau l'avait formulé un demi-siècle plus tôt. Si la première bataille des Plaines avait déterminé le sort de l'Amérique, déclara-t-il en 1908, la deuxième « won for the French Canadians for all time the absolute right to the sacred enjoyment of their language, their religion and their laws, under conditions such as do not exist in equal degree in any portion of the earth outside the Empire of the British Crown<sup>106</sup> ». Cela revenait à dire que la victoire de Lévis préluait à la « racial fusion », expression plutôt vague qui rappelait la « fusion complète des sentiments » dont avait parlé Louis Panet en 1854, mais avait aussi une tonalité assimilatrice.

Du reste, lord Grey ne réutilisa la bataille de Sainte-Foy que pour amadouer son public francophone. Pour son audience de langue anglaise, la victoire de Wolfe en 1759 restait l'événement fondateur du rapport entre les deux nations : la conquête avait ouvert la voie à la collaboration entre vainqueurs et vaincus en libérant ces derniers d'un régime oppressif, et la défaite de Murray l'année suivante n'avait rien changé à cette heureuse

105. Cité dans Henry V. Nelles, *op. cit.*, 74.

106. *Ibid.*, 89.

conclusion<sup>107</sup>. Par exemple, pour l'ancien premier ministre de l'Ontario, George William Ross, c'était dans la capitulation, signée le 18 septembre 1759, que : « a partnership was formed on the Plains of Abraham between two great world races in the occupation and development of French America<sup>108</sup> ». La victoire de Lévis n'y était pour rien.

Malgré les efforts de Grey, la célébration du tricentenaire de Québec ne remporta pas l'adhésion unanime des élites francophones. Comme en 1854, les nationalistes radicaux se moquèrent d'un projet destiné, en prenant prétexte cette fois-ci de la fondation de Québec, à célébrer la Conquête. À Montréal, le journal *Le Nationaliste* et à Québec, l'hebdomadaire ultramontain *La Vérité* de Paul Tardivel, tournèrent en dérision les visées de lord Grey et dénoncèrent la complicité des élites, inspirant assez de crainte aux organisateurs pour que l'historien Thomas Chapais, un des piliers du projet, jette le poids de son prestige en sa faveur<sup>109</sup>.

Pour sa part, le leader nationaliste Henri Bourassa reconnut que lord Grey, lui-même « impérialiste déterminé », avait « manœuvré avec beaucoup de tact » pour atténuer les protestations contre le détournement de l'anniversaire de la fondation de Québec. « Il a mis des tampons aux angles les plus aigus, ajouta-t-il, et constitué un programme où son idée reste la note dominante, mais entourée d'impromptus destinés à plaire à peu près à tous les goûts<sup>110</sup>. » La récupération du mythe des Braves fut un de ces « impromptus ».

En 1908, le gouvernement du Québec céda le monument à la Commission des champs de bataille nationaux (CCNB), un petit organisme créé par le gouvernement fédéral pour préserver le lieu mythique

107. Voir Daniel Francis, *National Dreams: Myth, Memory, and Canadian History* (Vancouver, Arsenal Pulp Press, 1997), 93-96. Pour les conquérants, l'idée de collaboration était sans aucun doute suscitée par le réalisme économique, militaire et politique, et elle s'exprima dès la Cession. Dans le prospectus diffusé à la fin de 1763 ou au début de 1764 et qui annonçait la fondation de la *Gazette de Québec*, les futurs éditeurs considéraient celle-ci « comme le Moyen le plus efficace à faire réussir une entière Connoissance de la Langue Angloise et Française parmi ces deux nations, qui à présent se sont jointe heureusement dans cette partie du Monde, ils seront rendus capables de converser ensemble, de se communiquer leurs Sentiments comme des Freres, et de conduit leurs differents Negoces avec Aise et Satisfaction », E. Gérin, *La Gazette de Québec* (Québec, J.-N. Duquet et Cie, 1864), 6-7 ; les fautes et les italiques sont dans l'original.

108. George William Ross, *The Historical Significance of the Plains of Abraham* (S.l., s.é., 1908), discours prononcé le 27 avril 1980 devant le Canadian Club de Hamilton. Ross était un ancien ministre de l'Éducation et un ancien premier ministre de l'Ontario.

109. H. V. Nelles consacre un chapitre de son ouvrage sur le troisième centenaire de Québec, « Papineau Trouble » aux critiques de la récupération impérialiste de la fête, 122-140.

110. « M. Bourassa en France », *Le Nationaliste*, 16 août 1908, 2.

où l'Angleterre avait triomphé de la France<sup>111</sup>. *La Vérité* s'empressa de « protester hautement » contre cette cession « à une commission qui incarne l'idée du *grand tout canadien*, et de la fusion des races », d'autant plus que le champ de bataille où se trouvait le monument était « indiscutablement historique », tandis que le terrain réservé pour célébrer la victoire de Wolfe n'avait jamais été qu'un « champ de pacage<sup>112</sup> ». La CCNB aménagea progressivement un parc et des percées visuelles pour mettre en valeur le monument, mais son programme d'ensemble resta consacré pour l'essentiel à sa première raison d'être, la victoire britannique.

### La « deuxième bataille d'Abraham » aujourd'hui

La bataille de Sainte-Foy demeura en réserve de la mémoire. À l'automne de 1970, on redécouvrit les os des Braves en déplaçant le monument de quelques mètres. La SSJBQ, encore propriétaire des os même si le monument et le terrain ne lui appartenaient plus, organisa peu après une très modeste cérémonie d'enfouissement à l'occasion du jour du Souvenir. « Ce n'est pas par hasard qu'on a choisi le 11 novembre pour présider à cette cérémonie du souvenir », expliqua la journaliste qui rapportait l'événement. « On a voulu associer la mémoire des soldats des deux dernières guerres mondiales avec celle de ceux qui donnèrent leur vie aux premiers temps de la colonie et à la Conquête<sup>113</sup>. »

Une manifestation plus substantielle marqua, en 1985, le 225<sup>e</sup> anniversaire de l'événement dans le cadre d'une fête municipale. La didactique commémorative fut exploitée au goût du jour : les organisateurs mirent l'accent sur la contextualisation de l'histoire à l'aide d'une conférence publique, de deux modules d'interprétation placés dans un parc public et d'une publication de la société d'histoire locale. Malgré cet effort de dé-

111. Le 2 juillet 1908, le Conseil exécutif du gouvernement québécois autorisa la cession du monument, Archives de la CCNB, Dossier n° 60, « Emplacement du monument des Braves ». À sa réunion des 12 et 13 novembre 1908, la CCNB « considers the question of purchasing, or expropriating, the properties on the field occupied by the Monument des Braves, on St. Foye Road », Archives de la CCNB, *Minutes*, 1 : 231, n° 650 ; sur la cession, *ibid.*, 25-26 novembre 1910, 2 : 99, n° 206.

112. « Cadeau historique », *La Vérité*, 18 juillet 1908, 12. Les italiques sont de *La Vérité*. Au sujet du « champ de pacage », l'hebdomadaire s'appuyait sur les travaux d'Arthur Doughty, qui montraient que la bataille s'était déroulée plus à l'ouest.

113. Monique Duval, « Découvertes archéologiques près du monument des Braves », *LS*, 30 octobre 1970, 15 ; « Les ossements des soldats trouvés au monument des Braves vont être enterrés à nouveau à cet endroit », *ibid.*, 4 novembre 1970, 61 ; « Remise en terre des ossements des Braves », *ibid.*, 12 novembre 1970, 20.

dramatisation, l'esprit des commémorations antérieures n'avait pas disparu. Un des animateurs de la manifestation espéra que « le récit d'un affrontement meurtrier saura faire germer quelques idées de paix ou, du moins, en faire apprécier les bienfaits » et affirma que « les épisodes sanglants de notre histoire [...] nous apportent malgré tout une fierté légitime devant les victoires de nos ancêtres pendant leur lutte pour la défense de la patrie<sup>114</sup> ».

Depuis, la mémoire de la bataille ressurgit épisodiquement. Le 28 avril 1995, la SSJBQ organisa une petite cérémonie au monument des Braves, où étaient représentées l'armée, les villes de Québec et de Sainte-Foy et l'Assemblée nationale<sup>115</sup>; le discours fut réduit à quelques banalités sur le souvenir.

En 2000, on célébra l'événement deux fois plutôt qu'une. Le 30 avril, un regroupement d'organismes patriotiques ou intéressés à l'histoire, dont la SSJBQ et la Société nationale des Québécois et des Québécoises (SNQQ), coordonna un rassemblement commémoratif d'environ 200 participants à l'ancienne église Notre-Dame de Foy, d'où les troupes de Murray retraitsent lors de l'avance de celles de Lévis, à la veille de la bataille. Le même jour, la CCBN organisa une « marche commémorative » au monument des Braves. La dualité du mythe des Braves explique ce dédoublement. Le président de la SNQQ vit dans la victoire de Sainte-Foy « le symbole de notre détermination à continuer de vivre en français comme société québécoise ». « Le meilleur hommage que nous puissions rendre aux braves de 1760, ajouta-t-il, c'est de poursuivre notre juste combat, jusqu'à ce que nous soyons vraiment maîtres de notre destinée<sup>116</sup>. » C'était resservir le discours de « l'égalité des races », la loyauté en moins.

Pour sa part, l'organisme fédéral lut dans le monument « un symbole de réconciliation et de paix » sous lequel on retrouvait maintenant « côte à côte des ossements d'Amérindiens, de Français et d'Anglais, de catholiques et de protestants ». Respectant son mandat constitutif, la CCNB exploita donc la version réconciliatrice de lord Grey, mais risqua une entorse

114. François Miville-Deschênes, [sans titre], *Mémoire* [Société d'histoire de Sainte-Foy], 2-3 (été-automne 1985) : 2.

115. Léo Gagné, « Cérémonie commémorative au parc des Braves », *Le Bardy* [bulletin de la SSJBQ], 30,2 (avril-juin 1995) : n.p.

116. « Il y a 240 ans : la victoire française de Sainte-Foy », *L'Appel* [hebdomadaire commercial diffusé à Sainte-Foy], 28 mai 2000, 13.

supplémentaire à la vérité historique puisque les Amérindiens ne participèrent presque pas à la bataille et y perdirent très peu des leurs<sup>117</sup>.

Avec Taché, le mythe appelait à la collaboration entre les deux nations canadiennes ; Chauveau suivit ce raisonnement pour parler d'égalité entre elles ; lord Grey enchaîna pour préconiser leur fusion. En 2000, la CCNB fit fusionner dans ces ossements une troisième nation. Bien sûr, seule une analyse d'ADN permettrait d'y voir clair sur l'appartenance de ces os, mais elle compromettrait la magie du mythe et les manipulations de l'histoire.

### **E - LE DÉFI POSÉ À L'HISTOIRE PAR LA MÉMOIRE DE LA CONQUÊTE**

Revenons au rôle des érudits dans la commémoration. On peut dire sans lui faire injure que presque toute l'histoire étudiée, écrite et diffusée au XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'aux années 1940 l'a été dans une intention commémorative, au sens où nous l'avons définie. Bien sûr, les érudits se préoccupaient de la recherche et de la validation des sources, du déroulement exact des faits et des conséquences des événements. Mais à l'époque de Garneau, écrire l'histoire de la Nouvelle-France relevait d'une volonté de réhabilitation nationale. Celle-ci était axée à la fois sur la connaissance des faits qui imprimaient une trajectoire déterminée à la nation et sur la reconnaissance envers les ancêtres qui avaient tracé l'avenir. Garneau illustra en personne ce va-et-vient entre la production savante de son époque et la société : rédacteur du récit canonique de la bataille de Sainte-Foy, il compta ensuite parmi les notables qui lancèrent le souvenir public de l'événement.

La position adoptée par les historiens au troisième centenaire de Québec est plus intrigante. Le métier commençait alors à s'organiser au sein de sociétés savantes, à s'outiller avec l'organisation des archives publiques et à prendre pied dans les universités. Mais cette consolidation n'entraîna pas une réflexion épistémologique<sup>118</sup>. Comme le signale Henry Vivian Nelles, les Thomas Chapais, William Wood, Arthur Doughty et

117. Gilles Moffet, « Il y a 240 ans : la bataille de Sainte-Foy », *JQ*, 1<sup>er</sup> mai 2000, 8. D'après Maurès de Malartic, les Amérindiens alliés des Français ne participèrent pas au combat, *op. cit.*, 319. Par contre, nous savons que l'un d'eux mourut anonymement le 20 mai à l'Hôpital général, Pierre-Georges Roy, *Les cimetières de Québec* (Lévis, s.é., 1941), 164. Nous ignorons d'où vient la légende des ossements amérindiens du monument, mais il s'agit probablement d'un embellissement récent ; elle se trouve dans un article de Jean Provencher, *loc. cit.*, 265.

118. Sur la professionnalisation, voir Carl Berger, *The Writing of Canadian History. Aspects of English-Canadian Historical Writing: 1900-1970* (Toronto, Oxford University Press, 1976), 1-29. Voir aussi Ægidius Fauteux, « Cinquante ans d'histoire au Canada français », *Rétrospective de cinquante ans / Fifty Years Retrospect* ([Ottawa], Société royale du Canada, 1932), 37-45 ; et Chester Martin, « Fifty Years of Canadian History », *ibid.*, 62-69.

Ernest Myrand, qui préparèrent activement les spectacles historiques, ne trouvèrent pas à redire des usages discutables de l'événement, ni de l'explication fantaisiste que lord Grey donnait du sens de la bataille de Sainte-Foy. À cette époque, explique Nelles, les historiens estimaient que leurs travaux devaient donner un sens profond à leur pays, contribuant ainsi à son unité et à son édification. Si la commémoration était un canal de diffusion des connaissances, la noblesse des intentions excusait quelques accrocs à la vérité<sup>119</sup>. Comme l'interprétation bonne-ententiste de la bataille de Sainte-Foy dominait sans partage depuis presque un demi-siècle, elle avait acquis la légitimité du lieu commun. Pourtant à l'affût des paroles et des gestes de leurs adversaires, jamais *Le Nationaliste* ou *La Vérité* ne remirent en cause, comme l'avaient fait Papineau et *Le Pays* en leur temps, la commémoration conjointe des troupes de Lévis et de Murray.

À partir de 1950, la professionnalisation de l'histoire au Québec francophone bouleversa les rapports entre la recherche et la diffusion, entre producteurs et consommateurs du marché de l'histoire. Marcel Trudel amorça une synthèse de l'histoire de la Nouvelle-France qui renouvelait certains cadres conceptuels et ramenait les épisodes glorieux de l'histoire commémorative à peu de chose : son collaborateur Guy Frégault y régla la bataille de Sainte-Foy en deux pages ; lui-même n'y consacra que quelques paragraphes<sup>120</sup>.

La professionnalisation, consolidée par l'irruption dans le champ historique de spécialistes formés dans les sciences sociales<sup>121</sup>, a entraîné en bloc un recul de l'intérêt des universitaires pour la Nouvelle-France, lieu par excellence de l'histoire commémorative<sup>122</sup>. Le repli de cette dernière

119. Henry V. Nelles, *op. cit.*, 194.

120. Guy Frégault, *op. cit.*, 374-376 ; Martel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, X : 24-25.

121. Voir Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France. L'historiographie au tournant des années 1960 », *RHAF*, 30,3 (décembre 1976) : 323-362.

122. Ce recul a été mesuré. Deux études ont montré que la proportion des articles portant sur cette période dans la *RHAF* est passée de 42,2 % en 1947-1955 à 25,1 % en 1963-1972, puis à 21,9 % de 1972 à 1981, Fernand Harvey et Paul-André Linteau, « L'évolution de l'historiographie dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, *RHAF*, 26,2 (septembre 1972) : 165 ; Jean-Paul Coupal, « Les dix dernières années de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1972-1981 », *RHAF*, 36,4 (mars 1983) : 555. Le phénomène s'est confirmé à l'échelle du Canada si on prend en compte deux autres publications, la *Canadian Historical Review* et les *Mémoires de la Société royale du Canada*, Fernand Ouellet, « La modernisation de l'historiographie et l'émergence de l'histoire sociale », *Recherches sociographiques*, 26,1-2 (1985) : 11-83 ; voir notamment le tableau 5, 77. Un relevé sommaire de la banque de données historiographiques HISCABEC illustre aussi cette désaffection : alors que pour les années 1946-1959, 16,1 % des publications (articles, thèses, monographies) touchaient à la Nouvelle-France (en excluant les études sur la préhistoire, l'ethnohistoire des

a découlé d'une pluralité de facteurs. Décidés à la fois à prendre leurs distances du thème de la survivance qui sous-tendait l'exaltation de la Nouvelle-France, et à explorer les questions laissées dans l'ombre par sa mythologie, les historiens cherchèrent des structurations de longue durée en décortiquant la période par segments disciplinaires (ethnohistoire, démographie historique, géographie historique, etc.) qu'ils rapprochèrent ensuite à l'aide de nouvelles hypothèses.

Les périodisations en ont été bousculées. Les chronologies savantes écartèlent maintenant la Nouvelle-France entre les <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles, mais font disparaître 1760 ou 1763 comme charnières. Ce redécoupage facilite la coexistence de périodisations adaptées au fractionnement et au raffinement des problématiques d'étude<sup>123</sup>. De plus en plus de travaux chevauchent donc avec succès les régimes français et anglais et montrent que la Conquête n'a pas transformé dans l'immédiat les structurations profondes du régime français<sup>124</sup>. Le seul débat de fond auquel ait donné lieu cet épisode date

Autochtones et les explorations), cette proportion est tombée à 7,3% pour les années 1980-1990, Paul Aubin et Louis-Marie Côté, dir., *HISCABEC : bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada, 1946-1990* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, [1990]). Cette base de données compte 118 000 références. Par contre, si la diminution a été relative, elle n'a pas été absolue : il s'écrit davantage sur la Nouvelle-France aujourd'hui qu'hier et, comme l'ont signalé John Dickinson et Jacques Mathieu, son historiographie « s'est considérablement enrichie et approfondie en renouvelant ses problématiques et ses représentations », « Renseignements généraux », dans Jacques Rouillard, dir., *Guide d'histoire du Québec du régime français à nos jours* (Montréal, Méridien, 1993), 21.

123. Par exemple, John A. Dickinson et Brian Young suggèrent de considérer la période antérieure à 1650 comme celle où dominent les Autochtones dans les circuits économiques et politiques, et la période 1650-1815 comme une ère « préindustrielle », « Periodization in Quebec History : A Reevaluation », *Québec Studies*, 12 (1991) : 1-10. Dale Miquelon préfère appeler toute la période antérieure à la Loi constitutionnelle de 1791 un *First Canada*, où la société est dominée par des structures et des mentalités d'Ancien Régime qui survivent à la Conquête, *New France 1701-1744* (Toronto, McClelland and Stewart, 1987), xv-345 p. Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot parlent pour leur part d'une « socio-économie-comptoir » correspondant au <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle et d'une « socio-économie duale » correspondant au <sup>xviii</sup><sup>e</sup>, la Conquête ne marquant qu'une substitution de métropoles et de personnels, « Sur quelques discontinuités dans l'expérience socio-économique du Québec : une hypothèse », *RHAF*, 35,4 (mars 1982) : 483-521. Le recours à un découpage séculaire n'est pas problématique en soi. Jacques Mathieu l'adopte tout en conservant l'intelligibilité du propos dans *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord, <sup>xvi</sup><sup>e</sup>-<sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle* (Paris/Sainte-Foy, Belin/Les Presses de l'Université Laval, 1991), 254 p. Voir aussi Jocelyn Létourneau, « Le temps du lieu raconté. Essai sur quelques chronologies récentes relatives à l'histoire du Québec », *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, 15 (printemps 1997) : 159.

124. C'est notamment ce qu'Allan Greer cherche à démontrer dans sa *Brève histoire des peuples de la Nouvelle-France* (Montréal, Boréal, 1998), 135-148. Mais sa Nouvelle-France s'arrête quand même sur la date fétiche de 1763 : il s'est donc bien passé quelque chose de conséquent cette année-là.

d'une génération et a porté sur l'existence en 1760 d'une bourgeoisie locale — on voit bien ici l'influence de l'histoire sociale —, qui serait la preuve d'une maturation de la société canadienne à la fin de la Nouvelle-France et d'une interruption de son développement normal par la défaite<sup>125</sup>.

Pour sa part, l'histoire commémorative a solidement structuré la Conquête en réseaux mythiques qui l'« expliquent » et permettent d'en tirer indéfiniment des leçons adaptées aux circonstances. C'est bien ce rôle pédagogique que lui ont fait jouer les élites des décennies 1840 et 1850, lorsque Garneau a formalisé l'histoire du Canada et que son réseau de la SSJBQ a créé le mythe des Braves. Il leur fallait expliquer que le peuple de la Nouvelle-France ait pu se perpétuer en dépit du changement de métropole et pour cela, elles ont projeté sur lui les qualités qu'elles estimaient nécessaires à sa survie future : d'un côté, combativité et capacité de vaincre, comme celle qui s'était manifestée encore le 28 avril 1760 ; de l'autre, acceptation de la défaite finale et de ses conséquences néfastes, du moment que ces dernières s'effacent graduellement dans l'égalité entre vainqueurs et vaincus.

Non seulement ces représentations alimentent des espérances, des crispations ou des satisfactions identitaires et fondent les programmes politiques lors de leur énonciation, mais elles ont une remarquable capacité d'adaptation. Au moment où nous écrivons ces lignes, les gouvernements du Québec et du Canada s'apprêtent à commémorer les soldats morts durant la guerre de la conquête et enterrés dans le cimetière de l'Hôpital général de Québec, là précisément où, en 1854, on avait envisagé de transférer les ossements des Braves. Les élites réutilisent donc aujourd'hui la commémoration pour proposer des lectures de la Conquête adaptées à leurs visées, réduisant l'enquête historique à des questions secondaires et conservant le contrôle des interprétations<sup>126</sup>.

125. Voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet : 1944-1969* (Sillery, Septentrion, 1993), 463-474. Voir aussi les textes réunis par Dale Miquelon, dir., *Society and Conquest. The Debate on the Bourgeoisie and Social Change in French Canada, 1700-1850* (Toronto, Copp Clark Publishing, 1977), 219 p.

126. Voir Jean-Claude Parent, « Le cimetière des Héros, Québec », *Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Rapports au feuilleton* ([Ottawa], [Commission des lieux et monuments historiques du Canada], automne 1998), II : 345-360 ; Alain Roy, « Commémoration et mise en valeur : le "Cimetière des Héros" de l'Hôpital Général de Québec. Rapport de recherche et d'évaluation » ([Commission de la capitale nationale du Québec], 1999), 31 p. ; et Jean-Yves Bronze, *Les morts de la Guerre de Sept Ans au cimetière de l'Hôpital général de Québec* ([Québec], Les Presses de l'Université Laval, 2001), 190 p. La commémoration de ce lieu a fait l'objet d'un avis du Comité consultatif de la commémoration de la Commission de la capitale nationale du Québec, « La commémoration au cimetière de l'Hôpital Général », 8 avril 1999.

En permettant d'apprécier des continuités là où on ne voyait que des ruptures, la révision des chronologies a une valeur heuristique indéniable ; mais en cherchant à se dégager de l'emprise du mythe, l'histoire savante a dépassé une limite que la mémoire commune, largement travaillée par l'histoire commémorative, n'a pas voulu franchir. Dans une reconstruction réduisant les événements militaires à des incidents sans portée durable, les deux batailles des plaines d'Abraham perdent évidemment de leur pertinence, et pourtant leur commémoration demeure toujours aussi présente. On se retrouve donc au cœur du paradoxe que Gérard Bouchard a identifié : « le praticien de l'histoire sociale ne sait pas bien se faire entendre de ceux-là même dont il se fait le porte-parole », de sorte que sa discipline « exerce relativement peu d'influence dans l'accréditation des représentations du passé au sein de la population ; ses voisines (ou concurrentes ?) y contribuent bien plus puissamment<sup>127</sup> ». Autrement dit, l'histoire sociale est incapable pour l'instant de relever le défi d'une explication globale de la Conquête qui permette à la société de sortir des sentiers battus par l'histoire commémorative.

## CONCLUSION

Le mythe des Braves est un discours à la fois intéressé et trompeur. Intéressé parce qu'il a été produit par les élites canadiennes-françaises pour rallier leur public à leur stratégie politique de loyauté envers l'Empire, puis a été récupéré par l'Empire pour rallier ce même public à sa vision de l'avenir du Canada. Trompeur parce qu'il a travesti la dimension véridique de la mémoire. Il y a d'abord eu cet énorme anachronisme où la bataille de Sainte-Foy, tentative sans lendemain de reprendre Québec, est devenue un combat politique pour la sauvegarde des droits des vaincus. En se fondant sur cette vue de l'esprit, les commémorateurs ont certifié une suite d'identités, d'abord française, puis française et anglaise, et finalement française, anglaise et amérindienne, aux ossements découverts en 1852, lorsque rien n'a jamais été certain. On comprend la défiance mutuelle des commémorateurs et des savants, le but des premiers étant de plier le passé aux lectures correspondant le mieux à leurs programmes, les seconds

127. *Ibid.*, 262. La mesure exacte de cette influence est depuis longtemps l'objet d'un questionnement, mais peu d'auteurs s'y sont directement intéressés. Voir notamment Jacques Mathieu, « Entre la sauvegarde et la diffusion, la place de la recherche dans les grandes entreprises du savoir relatives au passé », dans Jacques Mathieu, dir., *Étude de la construction de la mémoire collective des Québécois au xx<sup>e</sup> siècle* (Québec, CÉLAT, 1986), 43-52.

cherchant au contraire à faire ressortir les complexités, les contextes et les nuances des choix effectués par les générations précédentes et de leurs effets sur le présent.

Pour contrer les lectures falsifiées du passé, la profession historique doit souhaiter, avec Jacques Mathieu, que la commémoration sociopolitique « invite à respecter le souvenir pour s'inventer un avenir, plutôt qu'à réinventer le passé pour célébrer le présent<sup>128</sup> ». Peut-on par exemple, dans le cadre d'une commémoration des morts de la guerre de la Conquête, éviter une réflexion et un débat historiques sur le déroulement et les conséquences de cet événement sous prétexte d'éteindre les « haines nationales qui nous ont fait tant de mal », comme l'a demandé Taché en 1854 ? Ce serait se défilier non pas du « devoir de mémoire » mais, comme l'a montré Philippe Joutard, du « devoir de l'histoire<sup>129</sup> » et de l'utilisation des procédures acquises de la connaissance pour identifier les structurations mythiques, tenir en échec les tentations téléologiques et construire des intelligibilités libératrices en regard de la mémoire.

128. Jacques Mathieu, « Le langage de la commémoration », *loc. cit.*, 49.

129. Philippe Joutard, « La tyrannie de la mémoire », *L'Histoire*, 221 (mai 1998) : 98. John Saul fournit un savoureux exemple de cette dictature des bons sentiments. Pour combattre la « mythologie de la victime » élaborée par les « nationalistes négatifs » du Québec, il s'interroge : « Mais y a-t-il eu conquête ? Des batailles ont été gagnées et perdues des deux côtés, c'est évident. C'étaient essentiellement des escarmouches. Il n'y a eu que très peu de véritables batailles. Qui ont fait quelques victimes. Et, dans les retombées au cours des années qui ont suivi, quelques morts encore. », *Réflexions d'un frère siamois. Le Canada à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle* (Montréal, Boréal, 1998), 33. Mais John Saul ne prétend heureusement pas être un historien. Sur cette lecture de l'histoire, voir Gérard Bouchard, « La vision "siamoise" de John Saul », *Le Devoir*, 15 et 17 janvier 2000, A11 et A7 ; la réplique de John Saul, « Il n'y a pas de peuple conquis », *ibid.*, 22 et 24 janvier 2000, A13 et A7 ; les commentaires de Jean Larose, « Pas d'histoire », *ibid.*, 5 février 2000, A13, et de Jocelyn Létourneau, « Des histoires du passé », *ibid.*, 12 février 2000, A11.